

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR

## **Rapport d'activité 2007**

Volume 2

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>11</b>
<b>Division A – Services généraux</b>	<b>12</b>
Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion	12
1. Bilan de l'année 2007	12
1.1. Publications	12
1.1.1. Publications horizontales	12
1.1.2. Internet: Évolution du site www.statec.lu	12
1.1.3. Portail Statistique	13
1.1.4. Intranet	14
1.2. Mesures de communication	14
Unité A2 - Informatique	15
1. Bilan de l'année 2007 pour l'informatique	15
1.1. Structure de l'unité informatique	15
1.2. Développement d'applications pour les unités du STATEC en 2007	15
1.2.1. Développement d'Intrastat	15
1.2.2. Outil de "Business Intelligence" pour Intrastat	15
1.2.3. Développement d'Extrastat	15
1.2.4. Centrale des Bilans	16
1.2.5. Répertoire des Entreprises	16
1.2.6. Investissements directs étrangers	16
1.2.7. Agriculture	16
1.2.8. Transport routier de marchandises	16
1.2.9. Base de données CSSF	16
1.2.11. Autres développements (programmation à la demande)	17
1.3. Modernisation du front-office et nouveaux services pour les utilisateurs	17
1.3.1. Nouveaux PCs pour l'ensemble du personnel du STATEC	17
1.3.2. Formation des utilisateurs	17
1.3.3. SAS / Architecture BI Server (Objectif stratégique 2007)	17
1.3.4. Nouvelle version de notre outil de Business Intelligence (Business Objects)	17
1.3.5. Politique du single entry point (Edamis) avec Eurostat	17
1.3.6. Nouvel outil de mise en page Internet	18
1.3.7. Nouvel outil de traitement statistique: STATA	18
1.4. Modernisation de notre infrastructure	18
1.4.1. Migration de SAS vers une architecture BI Server	18
1.4.2. IWF – Intrastat	18
1.4.3. Upgrade de notre SAN	18
1.4.4. Migration de nos serveurs Unix vers Linux et Windows	19
1.4.5. Nouveau serveur Novell de secours	19
1.4.6. Nouvelles mesures et dispositifs de sécurité	19
1.4.7. DRP (Disaster Recovery Plan)	19
1.4.8. Nouveau système open source de bases de données	19
1.4.9. Remplacement des imprimantes par de nouveaux modèles	20
1.5. Services et projets annexes	20
1.5.1. Projet Quapital	20
1.5.2. Assistance au Conseil Economique et Social ainsi qu'au Ministère de la justice	20
1.5.3. Fiche d'hébergement électronique	20
1.5.4. Projet "Identifiant National"	20

1.5.5.	Services annexes	20
Unité A3 – Ressources Humaines – Comptabilité		21
1.	Comptabilité – Budget	21
1.1	Budget des recettes	21
1.1.1	Recettes abonnements	21
1.1.2.	Recettes Commission européenne	21
1.2.	Budget des dépenses	22
1.2.1.	Propositions budgétaires 2009	22
1.2.2.	Frais de route à l'étranger	22
1.2.3.	Frais de réception	23
1.2.4.	Marchés publics	23
2.	Personnel	23
2.1.	Recrutement	23
2.1.1.	Recrutement de nationalité étrangère	23
2.1.2.	Contrat d'assistance avec le CBS	23
2.1.3.	Collaboration avec l'Administration de l'Emploi	24
2.1.4.	Cellule de recherche – Experts externes	24
2.2.	Sécurité	24
2.3.	Conditions de travail	24
2.4.	Intranet	25
3.	Objectifs - Projets	25
3.1.	Projet "Job description"	25
3.2.	Projet "Entretien collaborateur"	25
3.3.	Promotion de la mobilité interne	25
3.4	Projet "Superdreckskëscht"	26
3.5.	Projet "Travaillons ensemble"	26
Unité A4- Répertoire des entreprises		27
1.	Enquête sur les activités économiques: classification NACE des unités légales	27
2.	Révision de la NACELUX Rév. 1.1	27
3.	Projet "Démographie des entreprises"	28
4.	Publication annuelle "Les entreprises luxembourgeoises"	29
Unité A5 - Bibliothèque – Formation		29
1.	Formation continue	29
2.	Bilan Bibliothèque	29
Unité A6 - Centrale des bilans		30
1.	Bilan de l'année 2007	30
1.1.	XBRL Luxembourg asbl – Eurostat – International	30
1.2.	Cadre légal	31
1.3.	Coordination BNB – Centrale des bilans et Statec	31
1.4.	Consultance externe	32
1.5.	ECCBSO	32
1.6.	Situation en fin d'année	32
<b>Division B – Statistiques sociales</b>		<b>33</b>
Unité B1 - Prix à la consommation – Bâtiment et logement		33
1.	Prix à la consommation	33
1.1.	Production régulière de l'indice des prix à la consommation	33
1.2.	Etude pilote visant l'établissement d'un indice des coûts des logements occupés par leurs propriétaires (OOH)	33
1.3.	Mise en œuvre des dispositions du règlement concernant la couverture temporelle de la collecte de prix dans l'indice des prix à la consommation	33

1.4.	Introduction des méthodes préconisées sur le plan communautaire pour l'échantillonnage et le traitement des changements de qualité.	33
1.5.	Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)	34
2.	Bâtiment et logement	34
2.1.	Indice semestriel des prix de la construction	34
2.2.	Statistiques des bâtiments achevés	34
2.3.	Autorisations de bâtir	34
	Unité B2 - Emploi	34
1.	EFT-Enquête sur les forces de travail	34
2.	JVS-Job vacancies statistics	35
3.	Publications	35
	Unité B3 - Salaires coût du travail	35
1.	ESS 2006 – Enquête quadriennale sur la structure des salaires 2006 (règlement UE)	35
2.	CMO-Enquête quadriennale sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004 (Règlement UE)	36
3.	ICT-Indice trimestriel du coût du travail (Règlement UE)	36
4.	Actualisation du coût de la main-d'œuvre	36
5.	Average annual gross earnings et Gender pay gap	36
6.	Publications	36
	Unité B4 - Population	37
1.	EBM (Enquête permanente sur les budgets des ménages).	37
2.	Registre central de population, RP2011, Statistiques des migrations,	37
3.	Education et formation	38
3.1	CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey)	38
3.2.	RP2001	38
3.3.	EFT (Enquête sur les forces de travail)	38
4.	Démographie	38
5.	Protection sociale	38
6.	Statistiques et études sociales: Projets, applications horizontales et rapports	39
6.1.	Exploitation des fichiers de la sécurité sociale	39
6.2.	Méthodologie statistique	39
	<b>Division C - Comptes nationaux, conjoncture, Statistiques d'entreprises</b>	<b>39</b>
	Unité C1 – Comptes nationaux	39
1.	Bilan de l'année 2007	39
1.1.	Consolidation du dispositif de compilation des comptes (annuels et trimestriels)	39
1.1.1.	Comptes trimestriels	39
1.1.2.	Comptes annuels	40
1.2.	Accroissement de la qualité des données de base et des agrégats publiés (annuels et trimestriels)	41
1.2.1.	Comptes trimestriels	41
1.2.2.	Comptes annuels	41
1.2.3.	Comptes des administrations publiques	42
1.3.	Compléter le programme de fourniture du SEC95	42
1.4.	Établissement de comptes nationaux financiers	43
1.5.	Révision de la procédure de calcul de la dépense de consommation finale des ménages	44
1.6.	Évaluation des travaux courants	44
1.6.1.	Activité de production courante	44

1.6.1.1.	Comptes nationaux annuels et trimestriels SEC95	44
1.6.1.2.	Comptes des administrations publiques SEC95	45
1.6.1.3.	Autres	46
1.6.2.	Travaux d'analyse	47
1.6.2.1.	Comptes trimestriels	47
1.6.2.2.	Institutions financières	47
1.6.2.3.	Comptes des administrations publiques	47
1.7.	Résultats	47
1.7.1.1.	Comptes nationaux annuels SEC95	47
1.7.1.2.	Comptes nationaux trimestriels SEC95	47
1.7.1.3.	Comptes des administrations publiques	48
1.7.2.	Procédures de contrôle, audits externes	48
1.7.2.1.	Mission d'audit de la DG ECFIN et d'Eurostat dans le cadre de la 3 <sup>ème</sup> ressource propre TVA	48
Unité C2 – Conjoncture et prévisions		48
1.	Bilan 2007 (modélisation)	48
2.	Autres nouveautés, travaux importants	49
3.	Bilan des autres travaux	49
3.1.	Publications	49
3.2.	Études, recherche	49
3.2.1.	Études majeures et projets de recherche menés en interne	49
3.2.2.	Projets de recherche menés en externe	50
3.3.	Prévisions	51
3.3.1.	Prévisions mensuelles de l'emploi et de l'inflation	51
3.3.2.	Prévisions annuelles macro-économiques	51
3.4.	Séminaire économique	52
Unité C3 – Statistiques d'entreprises		52
1.	Élargissement des domaines de compétence de l'unité C3 en 2007	52
2.	Évaluation des objectifs stratégiques 2007	52
3.	Statistiques structurelles d'entreprises	53
3.1.	Production	53
3.1.1.	Réduction de la charge administrative en faveur des entreprises	53
3.1.2.	Travaux ayant trait à la qualité des données d'enquête	53
3.2.	Transmission à Eurostat	53
3.3.	Traitement de la confidentialité	53
4.	FATS	54
5.	Statistiques agricoles	54
Unité C4: Statistiques à court terme		55
1.	Indices trimestriels des prix des services	55
2.	Statistique des transports	55
3.	Enquêtes de conjoncture	56
4.	Collaboration Statec/Chambre des métiers	56
5.	Indices du commerce de détail et autres services	57
6.	Statistiques du tourisme récepteur	57
7.	Travaux entamés en 2006	57
7.1.	Indices des prix à la production des produits industriels	57
7.2.	Méthodologie de l'indice de la production industrielle	57
7.3.	Formation continue	57
8.	Études et publications	58
9.	Autres travaux réalisés en 2007	58

<b>Division D – Statistiques économiques extérieures</b>	<b>58</b>
A) Considérations transversales	58
1. Demandes accrues	58
2. Exigence de qualité	59
3. Efforts de simplification	59
4. Augmentation de la productivité	59
5. Intensification des contrôles et analyses	60
6. Études et rapports réalisés en 2007 par la division D	61
B) Bilan par Unité	61
Unité D1 - Commerce extérieur	61
Unité D2 - Investissements directs étrangers	63
1. Production de données	63
1.1. Obligation communautaire: Production des statistiques IDE 2005 et révision des statistiques IDE 2004	64
1.2. Obligation communautaire: Lancement et gestion de l'enquête IDE 2006 et redressement des réponses incomplètes	64
1.3. Obligation communautaire: Stocks IDE pour Eurostat	64
1.4. Obligation communautaire: Stocks IDE pour la PEG (BCL)	64
1.5. Obligation communautaire: Bénéfices réinvestis	64
1.6. Publication de la nouvelle série statistique IDE 1995-2005	64
2. Travaux d'analyse	65
2.1. Enquête IDE du Statec	65
2.2. Enquête IDE de la BCL	65
3. Autres travaux	66
3.1. Qualité et cohérence: Travaux d'harmonisation des résultats stocks/flux	66
3.2. Réorganisation de notre base de données	66
Unité D3 - Balance des paiements – collecte	66
1. Nouveautés, Études réalisées	66
2. Évaluation des objectifs stratégiques fixés pour 2007	67
Unité D4 - Balance des paiements - Production	68
1. Nouveautés	68
2. Études réalisées	68
3. Évaluation des objectifs stratégiques fixés	69

### Liste des abréviations et notations

ABBL	Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
ADEM	Administration de l'emploi (Luxembourg)
AES	Adult Education Survey
AFES	Association des Fonctionnaires et Employés du STATEC
ARIMA	AutoRegressive Integrated Moving Average
ASSEP	Association d'épargne-pension
BCE	Banque Centrale Européenne
BCL	Banque Centrale du Luxembourg
BDP	Balance des Paiements
BIT	Bureau International du Travail
BNB	Banque Nationale de Belgique
BNL	Bibliothèque Nationale de Luxembourg
CAF	Common Assessment Framework (Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions Publiques)
CAF/FAB	Coût, Assurances et Fret / Franco à Bord
CAPI	Computer Assisted Personal Interviews
CAPW	Centre Administratif Pierre Werner
CAT	Contrat d'Auxiliaire Temporaire (mesure pour l'emploi de l'ADEM pour les jeunes)
CCSS	Centre commun de la sécurité sociale
CdB	Centrale des Bilans
CE	Commission Européenne
CEPS/Instead	Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques
CER	Commission d'Economies et de Rationalisation
CES	Conseil Economique et Social
CI	Consommation Intermédiaire
CIE	Centre Informatique de l'Etat
CIS	Community Innovation Survey
CISS	Centre Informatique de la Sécurité Sociale
CITP	Classification Internationale Type des Professions
CMO	Coût de la Main d'œuvre
CMS	Content Management System
CN	Comptes Nationaux / Comptabilité Nationale
CNC	Commission des normes comptables
CNT	Comptes Nationaux Trimestriels
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CNSAE	Comité National pour la Simplification Administrative
COFOG	Classification des fonctions des administrations publiques
COICOP	Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle – Nations Unies; OCDE
CPA	Classification des Produits associés aux Activités
CPE	Comité de Politique Economique
CREA	Centre de Recherche en Économie Appliquée (Université de Luxembourg)
CRP-HT	Centre de Recherche Publique Henri Tudor
CSSF	Commission de Surveillance du Secteur Financier
CVTS	Continuing Vocational Training Survey

DCF	Dépense de Consommation Finale
DDG	Déclaration Directe Générale
DG ECFIN	Directorate General for Economic and Financial Affairs
DIRD	Dépense Intérieure brute de Recherche et Développement expérimental
DRP	Disaster Recovery Plan
EBM	Enquête permanente sur les Budgets des Ménages
ECCBSO	European Central Committee of balance Sheet Data Offices
ECHP	European Community Household Panel
EcoMod	Global Economic Modeling Network
EDP	Excessive Deficit Procedure
EFC	Economic and Financial Committee
EFT	Enquête sur les forces de travail
EHS	European Household Surveys
EPC	Economic Policy Committee
ESS	Enquête sur la Structure des Salaires
ETI	Europäisches Tourismus Institut
ETL	Extraction/Transformation/Loading
ETTS	European Household Surveys
EUROFARM	Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles
Eurostat	Office statistique des Communautés européennes (OSCE)
EU-SILC	European Survey on Income and Living Conditions
FATS	Foreign Affiliate Trade Statistics
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FDI	Foreign Direct Investment
FMI	Fonds Monétaire International
FNR	Fond National de la Recherche
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
Gb	Giga-bytes
GOD	Graph of Dataflow
GT	Groupe de Travail
HMS	Horaire Mobile STATEC
ICT	Indice trimestriel du Coût du Travail
IDB	Investissements Directs Banques
IDD	Indicateur de Développement Durable
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IFRS	International Financial Reporting Standards
IGF	Inspection Générale des Finances
IGSS	Inspection Générale de la Sécurité Sociale
IISI	Institut International du fer et de l'acier
ILR	Institut Luxembourgeois de Régulation
ILRES	Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Etudes de Marché
IMD	International Institute for Management and Development
INAP	Institut National d'Administration Publique (Institut de formation de la Fonction Publique)
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques en France



IPC	Indice des Prix à la Consommation
IPCH	Indice des Prix à la Consommation Harmonisés
IPCN	Indice des Prix à la Consommation National
IPI	Indice de Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix à la Production des Produits Industriels
IUIL	Institut Universitaire International du Luxembourg
IVU	Indice des Valeurs Unitaires
IWF	Intrastat Web Forms
JVS	Job Vacancy Statistics
LIS	Luxembourg Income Study
LuxMod	Modèle d'équilibre général pour le Luxembourg
MacSim	Maquette de simulation multi-pays
MEGC	Modèle d'Equilibre Général Calculable
MFPRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MODUX	Modèle économétrique du STATEC
NACE	Nomenclature générale des Activités économiques dans les Communautés Européennes
NACELUX	Nomenclature générale des Activités économiques pour le Luxembourg
NDC	Note De Conjoncture
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
NUTS	Nomenclature d'unités territoriales statistiques
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OCRA	Office Commercial du Ravitaillement
OFCE	Observatoire Français des Conjonctures Economiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OOH	Owner Occupied Housing
OPC	Organismes de Placement Collectif
PC	Personal Computer
PCN	Plan Comptable Normalisé
PCMN	Plan Comptable Minimum Normalisé
PEG	Position Extérieure Globale
PPP	Public Private Partnership
PSELL	Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"
PSF	Professionnels du Secteur Financier
QPF	Quality of Public Finances
RCSL	Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg
RGD	Règlement Grand-Ducal
RGPP	Répertoire Général des Personnes Physiques
RNB	Revenu National Brut
RP	Recensement de la Population
SAS	Statistical Analysis System
SBS	Structural Business Statistics
SCN	Système de comptabilité nationale des Nations Unies
SDDS	Special Data Dissemination Standard
SDMX	Special Data and Metadata Exchange
SEC95	Système européen harmonisé de comptes nationaux
SEE	Statistiques économiques extérieures

SEPCAV	Société d'épargne-pension à capital variable
SIFIM	Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés
SIGEP	Système Intégré de Gestion du Personnel
SIP	Service Information et Presse
SNAS	Service National d'Action Sociale
SPE	Special Purpose Entities
SQL	Structured Query Language
SSE	Statistiques Structurelles d'Entreprises
STATEC	Service central de la statistique et des études économiques (Luxembourg)
SVG	Scalable Vector Graphics
TES	Tableaux Entrées-Sorties systématiques
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TUS	Time Use Surveys
UAE	Unité d'Activité Economique
UE	Union européenne
UEBL	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
UEM	Union Economique et Monétaire
ULB	Université libre de Bruxelles
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
WG	Working Group
WP	Working Paper
XBRL	eXtensible Business Reporting Language (standard servant à communiquer des données financières)

## Introduction

Le programme statistique pour l'année 2007 a été fixé par le Planning annuel, une instance dirigeante du STATEC qui réunit tous les chefs d'unités et de divisions pendant une journée en décembre. Lors de cette réunion, les cadres du STATEC font le point sur l'année écoulée et fixent les objectifs stratégiques et se dotent d'un programme de travail détaillé pour l'année subséquente. Après une année de consolidation marquée par la grande révision des comptes annuels, l'année 2007 a permis de faire de nouvelles avancées. Si les exigences statistiques sont fixées par la réglementation communautaire, en ce qui concerne la nature, la qualité et le calendrier de production, en revanche, il appartient au STATEC de décider de l'allocation des ressources humaines et budgétaires rares à des tâches jugées prioritaires également du point de vue national.

Un exemple illustratif - encourageant - est la production de «comptes financiers», des tableaux statistiques qui sont le miroir des opérations réelles dans l'économie. Annoncée depuis quelques années, le projet a enfin démarré en 2007, grâce à une commande ferme du gouvernement et de moyens humains et budgétaires suffisants. Les données bancaires, livrées par la CSSF et la BCL, sont intégrées aux comptes nationaux luxembourgeois élaborés par le STATEC de manière cohérente. Le Luxembourg sera en mesure de répondre aux exigences communautaires à moyen terme.

Un autre exemple illustratif - décevant - est certainement le projet de Centrale des Bilans, dont disposent tous les pays d'Europe, excepté le Luxembourg. Cette base de données, s'appuyant sur les comptes de bilan et de gestion, publiés par les entreprises, constitue une véritable opportunité de réduction de la charge administrative, et partant, statistique. Le STATEC coopère activement à l'élaboration d'un Plan comptable normalisé luxembourgeois dans la commission et les groupes de travail du Ministère de la Justice.

Le STATEC s'est soumis à un examen par ses pairs dans le cadre de l'application *du Code de Bonne Pratique de la statistique européenne* qui constitue un ensemble de règles portant sur la gouvernance du système statistique nationale et de l'assurance qualité. Un jury européen a interrogé des représentants des utilisateurs, collaborateurs, départements ministériels et des médias.

En mettant en place une cellule spéciale «recherche», dotée de plusieurs chercheurs-docteurs, le STATEC a continué à développer sa mission d'étude grâce à une collaboration intense avec l'Observatoire de la Compétitivité (Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur) le CRP-Henri Tudor mais aussi avec l'Université de Luxembourg, le CEPS et des Universités et Instituts européens. Le STATEC se réjouit d'être une référence pour les étudiants en sciences économiques qui font leur diplôme de master en son sein dans le cadre de convention de collaboration avec l'Université d'origine.

## Division A – Services généraux

### Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion

#### 1. Bilan de l'année 2007

##### 1.1. Publications

La nouvelle brochure de présentation du STATEC a été présentée aux journées du livre à Walferdange en novembre 2007.

La préparation de l'**annuaire statistique** est un travail d'envergure qui occupe une personne à temps plein. Vu que le nombre de souscriptions est en baisse il faudra repenser et rediscuter le concept de cette publication qui représente en quelque sorte une base de données sur papier. La mise à jour des tableaux existants et l'intégration de nouveaux tableaux seront clôturées fin 2007.

Deux **cahiers économiques** ont été préparés (104- Cahier de variantes Modux, 105- Egalité hommes-femmes, mythe ou réalité?). Un numéro (106- Rapport 2007 'Travail et Cohésion Sociale') est en préparation et sera prêt probablement au début de l'année 2008.

Douze **Bulletins** ont été publiés, dépassant largement notre objectif qui prévoyait 8 numéros en 2007.

Dans la série "**Economie et statistiques**", 6 numéros sont parus. Les différentes éditions peuvent être téléchargées du Portail des statistiques et sont imprimées et reliées sur demande.

Publication de la version anglaise du Kaléidoscope en 2006 en mars 2007.

##### 1.1.1. **Publications horizontales**

Annuaire statistique 2007: en préparation, parution prévue pour février 2008.

Le Luxembourg en chiffres reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 35 000 exemplaires. L'édition 2007 est parue en septembre 2007. Brochure de présentation "A la rencontre du STATEC" parue en novembre 2007.

##### 1.1.2. **Internet: Évolution du site [www.statec.lu](http://www.statec.lu)**

Le site de présentation du STATEC mis en ligne en juin 2006 a été bien accueilli par nos utilisateurs. Le nombre de visiteurs est passé de 8000 en juin 2006 à plus de 30 000 en fin d'année 2007. L'espace presse compte actuellement 126 journalistes inscrits (augmentation de 40 par rapport à 2006).

Une version multilingue sera préparée en 2008 avec la nouvelle version du CMS permettant de gérer des fichiers en plusieurs langues. Afin de faciliter l'accès aux publications du STATEC, une passerelle vers le Portail des statistiques a été installée sur la page d'accueil.

### 1.1.3. Portail Statistique

Le portail statistique fonctionne de manière satisfaisante. Il devient de plus en plus un archive électronique des données et publications du STATEC. Le fait que le serveur Beyond soit installé au STATEC et non au CIE pose des problèmes d'accessibilité en cas de back up majeur et de coupures de courant.

Pour les **premiers onze mois de 2007**, les tableaux suivants ont été les plus consultés (nombre de consultations entre parenthèses):

#### EXCEL (indicateurs rapides)

1. IPCN (19 600)
2. IPCH (6 200)
3. Indice des prix à la construction (4 800)
4. Indice de l'activité industrielle (4 200)
5. Indices des prix à la production des produits industriels (3 700)
6. Emploi salarié (2 700)
7. Immatriculations de véhicules (1 600)
8. Balance commerciale (1 500)
9. Indices de l'activité industrielle (1 100)
10. Autorisation de bâtir (1 000)

#### IVT (tableaux beyond)

1. Etat de la population (5 500)
2. Emploi et chômage par mois (4 900)
3. IPC - Indices mensuels et annuels 1948 – 2007 (2 300)
4. Salaires et traitements (en EUR) 2002 – 2006 (2 000)
5. Chiffres clés des communes (1 700)
6. Décès de moins d'un an selon l'âge des décédés (1 600)
7. Arrivées et départs et excédents des arrivées sur les départs (1 500)
8. IPC - Moyennes semestrielles 1948 – 2007 (1 500)
9. Population (en %) d'après l'âge (1 500)
10. Population par canton et commune (1 400)

Pour les publications et les communiqués en format PDF, le « top ten » se présente de façon suivante:

#### Publications:

1. Répertoire alphabétique des entreprises (566)
2. Répertoire systématique des entreprises (467)
3. Note de conjoncture 1-2007 (259)
4. NACElux (207)
5. Annuaire statistique chapitre C - Entreprises (123)
6. Note de conjoncture 2-2007 (120)
7. Annuaire statistique chapitre D – Economie et finances (109)
8. Recueil de statistiques par commune (104)
9. Annuaire statistique chapitre B – Population et emploi (101)
10. Principaux employeurs par branche (87)

#### Communiqués:

1. Les principaux employeurs luxembourgeois au 1.1.2007 (111)
2. Légère révision à la hausse des prévisions de croissance pour 2007 (109)
3. Les consommateurs résidents achètent près de la moitié des meubles, 27% des vêtements et 14% des produits alimentaires à l'étranger (108)

4. Poursuite de la croissance de l'emploi salarié intérieur: +4.1 % en moyenne sur les 3 premiers trimestres de 2006 (104)
5. Première estimation de la croissance du PIB pour l'année 2006: +6.2% (100)
6. Les jeunes face au marché du travail (95)
7. L'Annuaire statistique 2006 vient de paraître (93)
8. Note de Conjoncture n° 1-2007: Une reprise consolidée (91)
9. Première estimation de la croissance du PIB pour le 3ème trimestre 2006: +5.4% par rapport au 3ème trimestre 2005 (87)
10. Prix à la consommation au 1er décembre: Le taux d'inflation atteint 2.3% (85)

#### **1.1.4. Intranet**

L'utilisation de l'intranet s'est consolidée au sein du STATEC. Le contenu est mis à jour régulièrement. La mise à jour des rubriques est décentralisée. Ainsi l'AFES, le secrétariat, le bureau du personnel, les délégués à la qualité ont accès aux rubriques dédiées et peuvent publier du contenu sans devoir passer par l'administrateur.

#### **1.1.5. Grande Région:**

Le groupe de travail "statistiques" de la Grande Région a développé un portail statistique sur Internet en combinaison avec un intranet permettant de rationaliser les méthodes de travail. Ce projet est subventionné par le programme eBird de l'UE. Les travaux de programmation ont été réalisés par Primesphere (Luxembourg). Le serveur est hébergé auprès de l'office statistique à Sarrebruck. La gestion du portail est assurée par l'unité A1 du STATEC. Le portail a été mis en ligne et présenté au public le 30 novembre 2006 à Namur. Le nombre de visites se situe actuellement autour de 1 200 par mois. Afin de promouvoir le portail statistique, il est prévu de sortir une nouvelle brochure en janvier 2008 qui sera entre autres diffusée au sommet de la Grande Région début 2008.

#### **1.1.6. Statistiques régionales:**

La collecte des données de l'Audit Urbain 2006/2007, qui avait débuté fin août 2006, a été clôturée fin septembre 2007. 987 des 1 366 variables demandées (tous les découpages territoriaux confondus) ont été collectées et envoyées via eDamis à Eurostat. Un rapport final devra être établi et envoyé à Eurostat avant juin 2008.

### **1.2. Mesures de communication**

Communiqués de presse	61 au 04/12/2007
Conférences de presse organisées par le STATEC	14/02 Présentation de la Note de conjoncture N° 3-2006
	23/05 Présentation de la Note de conjoncture N° 1-2007
	10/08 Les jeunes face au marché du travail
	17/10 Travail et cohésion sociale au Luxembourg 2007
	30/10 Présentation de la Note de conjoncture N° 2-2007
	7/11 La formation continue en entreprise au Luxembourg

Conférences et colloques divers	participation, présence, mise à disposition de publications
Foire de l'étudiant	8-9/11/2007
Foire du livre à Walferdange	17-18/11/2007

## Unité A2 - Informatique

### 1. Bilan de l'année 2007 pour l'informatique

L'année 2007 a été une année chargée pour l'unité informatique du Statec. De grands changements sont intervenus dans notre architecture, sans doute les plus importants depuis des années. Nous disposons maintenant d'une architecture assez sophistiquée tant du point de vue front office que back office. Pour ce qui est du développement, nous avons réalisé de nombreux projets afin d'accroître la productivité des unités du Statec.

#### 1.1. Structure de l'unité informatique

L'unité informatique a été renforcée cette année avec la venue d'une nouvelle personne. Cette personne doit s'occuper à terme de la partie informatique de la Centrale des Bilans. Entretemps le projet CSSF lui a été confié.

#### 1.2. Développement d'applications pour les unités du STATEC en 2007

##### 1.2.1. Développement d'Intrastat

Le développement d'Intrastat s'est poursuivi. Des corrections et des ajouts de nouvelles fonctionnalités ont été appliqués suite à de longs tests modulaires. Nous prévoyons que le nouveau et l'ancien système Intrastat cohabitent encore quelques mois afin de valider les résultats produits par le nouveau système. Le test de validation / d'acceptation final qui se déroulera pendant cette période marquera alors la fin du projet.

##### 1.2.2. Outil de "Business Intelligence" pour Intrastat

Durant le deuxième semestre 2007, l'unité informatique a procédé à la création d'une base de données d'analyse contenant une copie des données de production d'Intrastat. Sur cette base d'analyse, un univers a été créé afin de permettre l'utilisation d'un outil de "Business Intelligence". L'outil a été mis à la disposition des utilisateurs de l'unité D1 à la fin du mois de novembre 2007. Ceux-ci souhaitent tester durant plusieurs mois cet outil et comparer les résultats des analyses avec les résultats de leur ancien système encore en production. A la fin des tests, l'ancien système sera arrêté et remplacé définitivement.

##### 1.2.3. Développement d'Extrastat

Durant le deuxième semestre 2007, la programmation d'Extrastat a débuté. La base de données Access et les fichiers externes utilisés jusqu'alors ont été remplacés par une base de données d'entreprise client/serveur dans laquelle l'ensemble des fichiers utilisés précédemment a été consolidé dans des tables. De plus, les

variables propres à Extrastat ont été insérées dans la base d'analyse d'Intrastat ainsi que dans l'outil de "Business Intelligence" rendant possible les mêmes analyses que celles d'Intrastat. La base de données Extrastat ne sera plus alimentée à l'avenir par des fichiers provenant de la Banque Nationale de Belgique mais uniquement à partir de fichiers provenant de la Douane. Le premier fichier de test a été transmis par la Douane dans le courant du mois de novembre 2007.

#### **1.2.4. Centrale des Bilans**

Du point de vue informatique, nous ne sommes presque pas intervenus cette année sur le projet de la Centrale des Bilans.

#### **1.2.5. Répertoire des Entreprises**

Nous avons intégré la Nace révision 2 dans le répertoire des entreprises durant l'année. Les nouvelles variables concernant l'emploi n'ont pas été intégrées, elles le seront dès le début de l'année 2008.

#### **1.2.6. Investissements directs étrangers**

Le programme Blaise permettant de faire la saisie des investissements directs étrangers a été adapté à l'année 2007. Du fait que la solution actuelle basée sur Blaise devenait trop lourde à gérer, nous avons lancé une étude visant à remplacer Blaise par une saisie dans une base de données consolidée contenant tout l'historique des enquêtes sur plusieurs années. Un prototype a déjà été réalisé et présenté aux utilisateurs. Le feed-back ayant été positif, nous comptons mettre en production le nouveau système mi-2008.

#### **1.2.7. Agriculture**

Des nouvelles variables ont été incluses dans les fichiers qui nous sont transmis par le Service d'Economie Rurale.

#### **1.2.8. Transport routier de marchandises**

Le code Nuts a été intégré dans l'application Blaise du transport routier des marchandises. Cette intégration est plus compliquée qu'un simple ajout de variable, car il faut aller chercher le code Nuts dans une base de données extérieure à Blaise. Nous avons maintenant, grâce à ce projet, la possibilité d'interfacer Blaise avec des bases de données et/ou d'autres programmes externes. Quelques soucis en ce qui concerne l'ergonomie sont encore à résoudre.

#### **1.2.9. Base de données CSSF**

Ce projet non prévu dans le panel des projets 2007 est en fait devenu un projet stratégique en 2007. Il a fallu concevoir une base de données (ainsi que les procédures d'importation) afin de recevoir les données transmises par la CSSF. Ce projet a déjà nécessité 8 mois de développement. Une partie de ce projet est maintenant en production mais nous faisons toujours face à quelques difficultés du fait de changements dans le format des fichiers. Dans ces conditions, l'exploitation de la procédure d'importation est difficile et nécessite des interventions manuelles. Ce projet va se poursuivre en 2008 autour de 2 axes: l'interface utilisateur et une procédure de chargement basée sur un ETL ("Extraction – Transformation – Load").



#### **1.2.10. Projet Micros données**

Ce projet a été lancé au cours de l'année 2007 et n'était pas non plus au programme des projets stratégiques bien qu'il y rentre de fait par son objectif et son demandeur. Ce projet est sans doute le plus ambitieux des projets gérés par l'informatique. C'est un projet au long court (sans doute plusieurs années de travail) et très risqué car il peut impacter profondément notre façon de travailler. Il va de soi que nous allons le retrouver en 2008, 2009, ...

#### **1.2.11. Autres développements (programmation à la demande)**

Nous avons assuré d'autres développements en 2007 (Powerbuilder, SQL, Blaise, SAS). Pour la majorité, il s'agit d'adaptation de programmes existants ou de changements à la demande des utilisateurs. La reprise des applications Blaise a été réalisée par un membre de l'unité informatique suite au départ de notre spécialiste en la matière.

### **1.3. Modernisation du front-office et nouveaux services pour les utilisateurs**

#### **1.3.1. Nouveaux PCs pour l'ensemble du personnel du STATEC**

Le Statec dispose maintenant d'un parc PCs homogène et fonctionnant sous Windows XP et Office 2003. La transition d'Office 2000 vers Office 2003 a été plus complexe que prévu du fait d'impact sur les performances de la nouvelle version (en ce qui concerne les accès réseau). Le problème est résolu et notre parc PCs fonctionne de façon très correcte avec un taux d'incident en nette baisse, les problèmes de casses disques des deux dernières années étant aussi résolus.

#### **1.3.2. Formation des utilisateurs**

En plus des cours habituels, nous avons donné quelques formations supplémentaires en 2007, comme plusieurs cours de programmation SAS et une séance d'information technique pour accompagner la mise en place du SAS BI server. Nous allons faire un effort substantiel pour l'année 2008 (point séminaires informatiques dans les objectifs de 2008).

#### **1.3.3. SAS / Architecture BI Server (Objectif stratégique 2007)**

Nous devons migrer toute notre vieille architecture SAS vers une architecture beaucoup plus moderne basée sur le SAS BI Server (BI = Business Intelligence). Cette migration s'est bien passée et les délais ont été respectés. Nous allons continuer de promouvoir cette architecture via des formations et des séminaires durant l'année 2008.

#### **1.3.4. Nouvelle version de notre outil de Business Intelligence (Business Objects)**

Nous avons upgradé à la fin de l'année 2006 notre outil Business Objects de la version 5 à la version 11. Le produit est utilisé dans 2 unités du Statec.

#### **1.3.5. Politique du single entry point (Edamis) avec Eurostat**

Nous continuons d'utiliser Edamis, l'outil d'Eurostat afin d'échanger les fichiers. Nous avons réalisé de nombreuses campagnes de promotion de l'outil et celui-ci est

maintenant largement utilisé dans la maison. Nous devons sans doute encore faire un effort afin que le produit devienne le seul moyen de communication vers Eurostat (en lieu et place des échanges par mail, disquettes, CD, ...).

### **1.3.6. Nouvel outil de mise en page Internet**

Dans le cadre de l'utilisation du logiciel NPS au Centre Informatique de l'Etat, nous avons du faire face à de nombreuses erreurs causées par le manque de stabilité de l'éditeur inclus au produit. Nous avons choisi de passer par un éditeur html externe. Une formation a été organisée sur ce produit et nous verrons si nous allons le généraliser dans le futur.

### **1.3.7. Nouvel outil de traitement statistique: STATA**

Nous disposons maintenant au Statec de 3 outils de traitement statistique: SPSS, SAS et STATA. Stata est le dernier venu des 3 et il est pour le moment surtout utilisé par les statistiques sociales pour des besoins spécifiques.

## **1.4. Modernisation de notre infrastructure**

### **1.4.1. Migration de SAS vers une architecture BI Server**

Comme déjà décrit dans le chapitre précédent, nous avons migré d'une architecture SAS classique vers une nouvelle basée sur le SAS BI Server. Nous avons profité du changement de produit pour effectuer aussi un changement de plate-forme. Notre ancienne installation SAS fonctionnait sous Unix est nous sommes maintenant passé sur une architecture Windows essentiellement pour des raisons de coûts et de support. Ce changement s'est bien passé et la stabilité de la nouvelle solution s'est, pour le moment, révélée très bonne malgré un nombre d'utilisateurs plus important.

### **1.4.2. IWF – Intrastat**

Nous avons acquis une solution de type WAF (Web application Firewall) afin de protéger l'application IWF mais aussi les futures applications Internet du STATEC. Ce choix a été très difficile car ce type d'équipement est encore assez peu répandu et son niveau de complexité assez important. En ce qui concerne l'application IWF elle-même, Eurostat a mandaté une firme afin de faire un audit de sécurité. Malgré l'audit positif, nous avons réussi à contourner la sécurité mise en place dans l'application. Eurostat en a été informé et a demandé une révision complète du code source de l'application IWF à la firme de développement. Le projet va donc se poursuivre en 2008. En raison de la complexité technique ce projet nous a demandé un temps considérable et nous mettra encore à contribution dans le futur. Aussi faudra-t-il prévoir des ressources appropriées avant d'aller en production (surveillance et administration).

### **1.4.3. Upgrade de notre SAN**

Nous avons procédé à la fin de l'année à un upgrade sur notre système de stockage SAN (Storage Area Network). Cet upgrade a été réalisé dans les délais prévus et sans aucun problème technique. Nous allons intensifier l'utilisation de notre SAN en particulier avec la généralisation de la virtualisation de nos serveurs.

#### **1.4.4. Migration de nos serveurs Unix vers Linux et Windows**

En plus du SAS Bi server, nous avons aussi migré notre base de données entreprise qui tournait sous Unix vers une machine Windows. La transition s'est bien passée dans les délais prévus. Nous avons donc remplacé tout notre parc de serveurs fonctionnant sous Unix par des machines avec Windows 2003 server ou Linux. Cette approche nous permet d'avoir des coûts de maintenance moins importants est de disposer de plus de souplesse quant au déploiement de ces machines.

#### **1.4.5. Nouveau serveur Novell de secours**

Nous disposons maintenant, non pas d'un serveur Novell de secours, mais d'une copie sur disque mise à jour journalièrement de tous les fichiers de Novell. Nous avons upgradé au début de l'année 2007 notre serveur Novell vers une nouvelle machine plus performante. En cas de crash de notre serveur de production, nous disposons donc d'un moyen de restaurer un système de production à partir de cette copie "disque" au lieu de passer par une bande.

#### **1.4.6. Nouvelles mesures et dispositifs de sécurité**

Nous avons introduit en 2007 des procédures afin de pouvoir gérer efficacement les droits et les autorisations des intervenants externes (chercheurs, experts, ...) qui collaborent avec le Statec et utilisent nos ressources informatiques.

#### **1.4.7. DRP (Disaster Recovery Plan)**

Cet objectif n'a pas été atteint car il est très ambitieux. Nous aimerions à terme disposer d'une copie sur disque de nos serveurs et PCs les plus importants et répliquer cette copie vers le CIE. Nous avons acquis 2 machines dont une est déjà mise en production. Celle-ci reçoit chaque soir les copies des PCs des utilisateurs et nous avons déjà réussi à sauvegarder quelques serveurs. Nous devons encore pour 2008 automatiser les backups côté serveur et trouver une procédure de réplication sûre et efficace avant de recontacter le CIE pour leur soumettre notre proposition.

#### **1.4.8. Nouveau système open source de bases de données**

Nous avons introduit avec le projet CSSF un nouveau moteur open-source de base de données au Statec. Ce produit de par sa licence ne possède pas de coût d'acquisition ou de location et peut être déployé sur autant de processeurs et de serveurs que nécessaire. Nous comptons l'utiliser de plus en plus pour les bases de données d'analyse afin de maîtriser nos coûts. Ce moteur a montré une bonne robustesse. Eurostat est aussi un promoteur des logiciels open source et encourage les INS à regarder de près ce domaine (cf. meeting ITDG EUROSTAT 2007).

Cela ne remet pas en cause notre choix stratégique du moteur de base de données Sybase mais l'accompagnera pour des besoins différents; notre production restant dans Sybase et certaines bases "d'analyse" étant placées dans la le DBMS open-source.

#### **1.4.9. Remplacement des imprimantes par de nouveaux modèles**

Nous avons commencé à remplacer, avec l'aide du Centre Informatique de l'Etat, la quasi-totalité de notre parc d'imprimantes. Début 2008, les problèmes de "bourrage" des bacs recto-verso liés à l'ancienneté de nos imprimantes doivent ainsi être résolus.

#### **1.5. Services et projets annexes**

##### **1.5.1. Projet Quapital**

Nous n'avons pas lancé en 2007 de nouveaux projets Internet basés sur la méthode Quapital. Nous allons voir en 2008 si nous testons la mise en place de cette méthodologie pour nos projets classiques (non Internet).

##### **1.5.2. Assistance au Conseil Economique et Social ainsi qu'au Ministère de la justice**

Dans le cadre d'une bonne entente sur site, nous avons porté assistance au Conseil économique et Social et de manière occasionnelle au Ministère de la Justice.

##### **1.5.3. Fiche d'hébergement électronique**

Nous avons participé aux réunions préparatoires pour la mise en place de la fiche d'hébergement électronique. Le nouveau projet va impacter la structure de la base de données Tourisme.

##### **1.5.4. Projet "Identifiant National"**

Le projet est suivi par le Répertoire et les statistiques sociales qui sont pour l'instant les principaux concernés. A l'heure actuelle il faut retenir l'éclatement futur de l'actuel Répertoire national des personnes physiques et des personnes morales en deux: un répertoire des entreprises et un répertoire des personnes physiques. Les deux groupes de travail au sein de la CNSAE ont préparé des notes à l'attention du Conseil de gouvernement pour fin 2007. L'année prochaine nous en dira davantage sur les solutions techniques retenues et à partir de là nous serons mieux en mesure d'évaluer l'impact du changement de l'identifiant national.

##### **1.5.5. Services annexes**

L'unité informatique a toujours en charge les services annexes suivants:

- Télécoms avec le centre de communication du gouvernement. Cette année cette tâche a été plus importante qu'à l'accoutumer avec le passage à la nouvelle numérotation pour les services de l'Etat et le remplacement des anciens GSM.
- Gestion de l'horaire mobile du Statec (remplacement du préposé principal).
- Helpdesk, gestion du scanning, gestion de la salle de formation, sécurité du bâtiment (tests d'évacuation, vérification des extincteurs, contrôles divers avec la déléguée principale à la sécurité).

# Unité A3 – Ressources Humaines – Comptabilité

## 1. Comptabilité – Budget

### 1.1 Budget des recettes

#### 1.1.1 Recettes abonnements

La gratuité des données statistiques disponibles sur Internet accentue la diminution des recettes.

Unité: EUR

<b>Ventes publications du STATEC par année budgétaire</b>	
Année 2003	24 875
Année 2004	18 099
Année 2005	29 320
Année 2006	19 460
Année 2007	17 286

#### 1.1.2. Recettes Commission européenne

EUROSTAT a lancé une nouvelle gestion des contrats en 2005. Des formations à ce sujet ont été organisées en 2005 et 2006. EUROSTAT a invité le groupe de travail à un séminaire "Open Doors" en été 2007 et à une réunion de travail en septembre 2007. Pour bénéficier des subventions EUROSTAT il y a des règles strictes à observer fortement contestées par les représentants de certains pays membres.

Un séminaire-formation concernant le suivi de la mise en œuvre de la nouvelle politique des subventions conclues avec EUROSTAT a eu lieu au STATEC le 29 octobre 2007.

EUROSTAT prévoit un programme statistique de 5 ans (de 2008 à 2012) pour l'octroi des subventions et propose un "Partnership framework". Ce dernier réglementera la procédure des subventions accordées par EUROSTAT et réduira les charges administratives des entités qui en profitent.

Un annuaire méthodologique devrait sortir début 2008 avec une partie FAQ (frequently asked questions). Il fera référence:

- au volet légal des conventions de subventions;
- aux règles et procédures;
- aux lignes de conduite à respecter.

Les types d'actions susceptibles de bénéficier d'une subvention communautaire en 2008 seront:

- actions préparatoires pour l'adoption d'une nouvelle législation ou pour le développement de la législation existante et mesures de transition limitées dans le temps (max. 3 ans) pour implémenter les législations précitées;
- actions ayant pour objet la transmission des données ou des développements méthodologiques également limitées dans le temps (max. 3 ans);

- support pour les utilisateurs de données statistiques produites par EUROSTAT. Les subventions seront accordées dans le cadre légal du programme statistique quinquennal.

Unité: EUR

<b>Recettes comptabilisées Trésorerie par année budgétaire</b>	<b>Montant</b>
Année 2003	199 358
Année 2004	216 921
Année 2005	503 789
Année 2006	466 372
Année 2007 (provisoire)	202 987
Factures impayées 2007	149 825

<b>Recettes comptabilisées Trésorerie par contrats annuels</b>	<b>Nombre de contrats</b>	<b>Subventions reçues</b>	<b>Budget voté 1.Experts et études 2.Enquêtes</b>	<b>Subvention EUROSTAT en %</b>
Contrats 2003	9	386 712	833 300	71,76%
Contrats 2004	11	308 417*	879 000	35,09*
Contrats 2005	7	344 555*	1 046 700	32,91*
Contrats 2006	3	172 288*	1 342 650	16,69*

\*provisoire

## **1.2. Budget des dépenses**

### **1.2.1. Propositions budgétaires 2009**

Les propositions budgétaires 2009 seront élaborées conformément à la politique budgétaire, logique moyens-logique résultats.

### **1.2.2. Frais de route à l'étranger**

En ce qui concerne les remboursements des frais de route à l'étranger les instructions des circulaires régissant la matière sont appliquées rigoureusement afin de satisfaire les exigences du contrôle financier.

Unité: EUR

Année 2004	71 492,27
Année 2005	(38 694,43 + 24 021,70 Présidence) 62 716,13
Année 2006	78 732,25
Année 2007	61 677,40

La gestion du compte incombe au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

### 1.2.3. Frais de réception

Le tableau ci-dessous reprend les dépenses pour restaurants ainsi que les boissons pour les besoins du STATEC.

	Unité: EUR
Dépenses 2004	12 296,69
Dépenses 2005	5 000,73
Dépenses 2006	7 205,12
Dépenses 2007	6 106,23

La gestion du compte incombe au Ministère d'Etat.

### 1.2.4. Marchés publics

En 2007, le STATEC a conclu 14 marchés publics dont 6 pluriannuels.

## 2. Personnel

### Effectif en place (y c. NC 2008) – situation 1<sup>er</sup> janvier 2008

STATUT - CARRIERE	Total	Femmes	Hommes
Effectif statut du fonctionnaire	79	29	50
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	65	37	28
Effectif auxiliaire et externe	8	2	6
TOTAL	152	68	84

### 2.1. Recrutement

Suite à l'adoption de la loi du 19 avril 2006 le recrutement de ressources humaines complémentaires dans les carrières supérieure, moyenne et inférieure se fera via les examens-concours organisés par le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Trois postes supplémentaires (2 cadres supérieurs et 1 cadre moyen) ont été accordés au STATEC dans le cadre du Numerus clausus 2008 en vue du renforcement de la division des statistiques sociales.

#### 2.1.1. Recrutement de nationalité étrangère

Un employé de nationalité étrangère a été recruté dans le cadre de l'élaboration des comptes financiers au Luxembourg.

#### 2.1.2. Contrat d'assistance avec le CBS

Un contrat d'assistance a été conclu avec Statistics Netherlands dans le cadre du développement des comptes financiers au Luxembourg. SN met un expert à la disposition du STATEC pour la durée de deux ans. Le STATEC devra être en mesure de répondre aux besoins des exigences communautaires en la matière à la fin du contrat.

### **2.1.3. Collaboration avec l'Administration de l'Emploi**

Le STATEC exerce une collaboration étroite et transparente avec l'ADEM. Toute vacance de poste est signalée par le STATEC à l'ADEM. L'ADEM invite les jeunes chômeurs à introduire leurs candidatures.

En matière de lutte contre le chômage des jeunes, les dispositions sur le contrat d'auxiliaire temporaire (CAT) ont été remplacées par celles sur le contrat d'appui-emploi (CAE). Le contrat d'appui-emploi (CAE) insiste sur les obligations d'encadrement qui incombent au promoteur.

### **2.1.4. Cellule de recherche – Experts externes**

Une cellule de recherche a été créée au sein du STATEC. Une nouvelle équipe de chercheurs a été recrutée dans le cadre d'une convention signée entre le STATEC, le CRP-Henri Tudor et le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur – Observatoire de la compétitivité. Le but est d'amplifier la recherche économique du STATEC, en d'autres termes de mettre en œuvre la mission inscrite dans la loi organique du STATEC.

Les experts sont temporairement détachés des organismes suivants:

- Centre de recherche Henri Tudor
- Université du Luxembourg
- Luxembourg Income Study
- Emprou SARL.

## **2.2. Sécurité**

Un exercice d'évacuation a été organisé par la société CSD pour tous les occupants des bâtiments annexés à la Chambre de Commerce le 13 juillet 2007. L'exercice s'est déroulé sans problèmes significatifs en présence des représentants du MFPPRA et de la Police.

## **2.3. Conditions de travail**

Des réunions entre les propriétaires des locaux de la Chambre de Commerce et les occupants ont lieu à des intervalles réguliers. En 2007, trois réunions ont eu lieu aux dates des 19 avril, 17 juillet et 27 novembre.

Ces réunions rassemblent des représentants:

- de la Chambre de Commerce
- de la société Paul Wurth
- de la société Global Facilities
- du STATEC
- du Ministère de la Justice
- de l'Administration de l'Enregistrement
- du Registre de Commerce des Sociétés Luxembourgeoises
- de l'Administration des Bâtiments publics.

Les occupants ont la possibilité d'exprimer leurs griefs et les propriétaires informent sur l'état d'avancement des travaux visant l'optimisation des conditions de travail.



## **2.4. Intranet**

Afin de promouvoir la mobilité interne, il a été retenu de publier systématiquement toute vacance de poste toutes carrières confondues sur l'INTRANET.

Les domaines du personnel et du bâtiment sont régulièrement mis à jour par un membre de l'unité A3 dans le cadre des nouvelles dispositions législatives.

## **3. Objectifs - Projets**

### **3.1. Projet "Job description"**

Pour une identification et analyse efficaces des besoins en ressources humaines, il convient d'établir un référentiel de compétences lié au poste de travail en question (connaissances (savoir); compétences (savoir-faire); attitudes (savoir-être).

Une deuxième vague du projet "Emploi, Poste, Compétences" s'est déroulée à partir de juillet 2007. Le STATEC dispose d'une description de la quasi-totalité des postes au STATEC.

### **3.2. Projet "Entretien collaborateur"**

La loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée stipule à l'article 34:

"Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli".

Le MFPRA a lancé un projet pilote impliquant 14 administrations. Les responsables de ces administrations ont été formés pendant 1,5 journées par un consultant externe. Un questionnaire de sondage sur la satisfaction a été élaboré par le consultant. Le STATEC lancera ce sondage avec un questionnaire adapté lors du premier semestre 2008.

La deuxième vague des entretiens au STATEC s'est déroulée à partir de septembre 2007. Le cadre dirigeant a compris l'utilité et l'effet de motivation de cet instrument novateur dans le secteur public et en profite largement.

### **3.3. Promotion de la mobilité interne**

Un changement de poste au sein du STATEC peut apporter divers avantages aux agents intéressés:

- contribuer à améliorer et à élargir ses compétences, tant professionnelles que sociales;
- casser la monotonie d'un poste occupé depuis de longues années;
- apporter un travail plus diversifié;
- améliorer la motivation de l'agent en question.

Le sujet a été discuté au sein du Comité de Direction ainsi qu'au sein du forum de discussion des chefs d'unités. Un consensus sur l'effet bénéfique de la mobilité interne a été trouvé, reste à développer la mise en œuvre. Les mesures suivantes ont été retenues en 2007:

- échange de personnel au niveau de l'encodage selon les besoins des unités;
- publication de toute vacance de poste au sein du STATEC sur l'Intranet;
- lancement d'une enquête sur la mobilité interne au STATEC (publications des résultats en 2008).

### **3.4 Projet "SuperdrecksKëscht"**

Le STATEC s'est engagé à réaliser sa gestion interne des déchets dans le respect d'une qualité permanente selon le système "SuperDrecksKëscht fir Betriber" dans le but d'obtenir le label de qualité.

Les flux des substances collectées respectivement la valorisation voire l'élimination des substances au STATEC doivent être clairement communiqués à l'organisme de surveillance.

Le label de qualité est délivré par l'Administration de l'Environnement et la Chambre des Métiers et est réexaminé annuellement.

Le label "SuperdrecksKëscht" a été remis pour la première fois au STATEC le 29 juin 2006.

Après une nouvelle évaluation le label "SuperdrecksKëscht" a été décerné une nouvelle fois en mai 2007.

La Direction remercie tous les collaborateurs du STATEC pour leur engagement dans l'intérêt de l'environnement, de la qualité de vie et de la réduction des dépenses pour l'évacuation des déchets.

### **3.5. Projet "Travaillons ensemble"**

Le STATEC a sensibilisé son cadre dirigeant aux besoins et attentes de l'Administration d'aujourd'hui via un projet de développement visant à:

- Changer la culture administrative;
- Optimiser la culture de communication, de dialogue et d'écoute;
- Promouvoir la collaboration entre tous les membres du personnel;
- Sensibiliser le cadre dirigeant aux besoins et attentes de l'Administration d'aujourd'hui;
- Accroître son savoir, son savoir-faire et son savoir-être;
- Faire évoluer ses compétences, en acquérir des nouvelles et ainsi accroître son employabilité;
- Changer, c'est à la fois anticiper, définir et mettre en place la démarche;
- Conduire le processus: adéquation des missions, refonte des structures, preuve de son efficacité, amélioration de son efficience;
- Développer les compétences managériales, les compétences communicationnelles et relationnelles des cadres.

Après l'analyse de la communication au sein des équipes en 2006/2007 et après clôture de la phase I du projet, le plan de travail pour 2008 se poursuivra par des formations internes.

Le "Forum de discussion des chefs d'unités" se réunit une fois par mois. Des sujets intéressants l'ensemble des unités alimentent l'ordre du jour. Cet organe n'a aucun pouvoir décisionnel mais permet de thématiser et d'échanger des points de vue sur des sujets auxquels les responsables des unités sont confrontés (HMS, mobilité interne, charge de travail, qualité, nouveau projet de loi du STATEC....) dans un cadre plus convivial.

## **Unité A4- Répertoire des entreprises**

La mission de l'unité A4 est la gestion de la banque de données "Répertoire des entreprises" (règlement (CEE) n° 2186/93 du Conseil), et plus particulièrement la classification des entreprises par activité économique en utilisant la nomenclature NACE<sup>1</sup>. A part cette mission principale, l'unité A4 participe également au projet pilote européen "Démographie des entreprises".

### **1. Enquête sur les activités économiques: classification NACE des unités légales**

Les collaborateurs ont été principalement occupés par la gestion de l'enquête sur les activités économiques: gestion de la rentrée des questionnaires envoyés, vérification et encodage des données, recherches supplémentaires, attribution du code NACE et du secteur institutionnel, gestion des liens unités légales/entreprises. Au cours des 12 derniers mois quelque 13 000 questionnaires ont été envoyés aux nouvelles unités légales de type personne morale.

A titre indicatif, quelque 11 400 nouveaux codes NACE ont été attribués au cours de ces derniers 12 mois, soit sur base des informations reçues de l'enquête, soit sur base d'autres sources d'informations (Administration de l'Enregistrement, Sécurité sociale,...). Une consultation via Internet des codes NACE attribués par nos soins aux unités légales est possible depuis le début de l'année 2006 sur le site Portail entreprises édité par le Ministère de l'économie et du commerce extérieur (<http://www.entreprises.public.lu/>).

Depuis janvier 2005, les codes NACE ainsi attribués sont confirmés par écrit aux unités concernées 3 mois après la codification. Ainsi les entreprises peuvent nous donner un feedback en cas de codification erronée. Quelque 3 700 confirmations ont été envoyées sur une période de 12 mois.

### **2. Révision de la NACELUX Rév. 1.1**

Les travaux d'implémentation de la NACELUX Rév. 2, nouvelle version de la NACELUX Rév. 1.1, ont continué tout au long de l'année 2007. Un projet quasi définitif de la nouvelle structure de la version luxembourgeoise de la NACE Rév. 2 a été élaboré (une demande de subdivision supplémentaire de la part de Design Luxembourg A.s.b.l. est en suspens). Vu le retard pour la finalisation de la version

---

<sup>1</sup> Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne

européenne des notes explicatives, les travaux de préparation pour la version nationale n'ont débuté qu'en octobre.

Les travaux de reprogrammation de la banque de données ont été achevés au mois de mai. Après une phase de test assez courte et sans difficulté majeure, la nouvelle version du Répertoire était opérationnelle fin mai. Pour permettre le stockage des codes NACE dans la nouvelle version, une table de correspondance permettant de faire le lien entre nouvelle et ancienne version de la NACE a été insérée. Via l'adjonction d'une variable supplémentaire (extension à 2 positions alphanumériques du code NACE) dans la table reprenant actuellement pour chaque unité le code NACE dans la version 1.1, il sera dorénavant possible (après achèvement de la phase de recodification) de retrouver pour chaque unité codifiée le code NACE dans les deux versions, 1.1 et 2.

La période de double codage des unités dans les deux versions de la NACE pouvait débuter fin mai. La double codification sera maintenue probablement pour une durée de 5 ans. La façon de travailler pour les encodeurs est restée quasiment inchangée. Ils continueront comme auparavant d'attribuer pour chaque unité à codifier d'abord le code NACE dans la version actuelle. Dépendant du résultat obtenu pour le premier classement (NACE Rév. 1.1), deux possibilités pourront se présenter. La première (la plus facile) est celle où toutes les unités classées dans un code spécifique de la NACELUX Rév. 1.1 seront également classées dans un seul code dans la nouvelle version de la NACE (cas des relations 1:1 et n:1): le système va attribuer automatiquement le code NACELUX Rév. 2 correspondant et le stocker dans la banque de données. La deuxième possibilité est celle où les unités classées dans un code spécifique de la NACELUX Rév. 1.1 pourront être classées dans plus d'un code de la NACELUX Rév. 2 (cas des relations 1:n et m:n): un écran supplémentaire va s'ouvrir reprenant tous les cas théoriquement possibles de reclassement pour ce code spécifique de la NACELUX Rév. 1.1 vers la NACELUX Rév. 2. parmi lesquels l'encodeur doit faire le choix correct.

La recodification des unités déjà existantes a débuté également fin mai 2007. Ces travaux sont effectués principalement sur base d'informations déjà existantes: anciennes enquêtes sur les activités économiques, informations obtenues de la part de l'Administration de l'enregistrement ou de la Sécurité sociale, recherches dans le Mémorial C ou sur internet, informations obtenues de la part d'autres unités du Statec. Fin 2007, nous avons terminé pour ainsi dire le reclassement des unités classées dans les sections A à J de la NACELUX Rév. 1.1.

### **3. Projet "Démographie des entreprises"**

Les données produites en 2006 ont fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un bulletin du Statec sortie au mois de juin 2007. Le Statec a participé également en 2007 à ce projet lancé par Eurostat après le Conseil de Lisbonne en 2000 (la participation des Etats membres de l'UE étant volontaire à l'heure actuelle). A part la mise à jour des applications informatiques permettant la compilation des données à partir du Répertoire des entreprises, les travaux effectués consistaient essentiellement dans la vérification des données brutes obtenues et la rédaction d'un rapport méthodologique détaillé pour Eurostat. Les procédures de contrôle instaurées ont pour seul but de retrouver des liens existants entre unités légales<sup>2</sup> supposées être le support juridique d'une et une seule entreprise (unité purement statistique observée dans le cadre de ce projet). Ces recherches ont contribué à

---

<sup>2</sup> Une unité légale est soit une personne morale, soit une personne physique exerçant une activité économique.

améliorer la qualité des informations stockées dans la banque de données sur les entreprises.

#### **4. Publication annuelle "Les entreprises luxembourgeoises"**

Les travaux de préparation pour notre publication annuelle "Répertoire des entreprises luxembourgeoises" ont débuté en juin 2007 de sorte qu'une version PDF téléchargeable sur notre site internet était disponible début octobre 2007. La version imprimée (alphabétique/systematique) était disponible début novembre. La publication couvre 25 974 entreprises, quelque 674 unités de plus qu'en 2006.

## **Unité A5 - Bibliothèque – Formation**

### **1. Formation continue**

Un recensement des besoins de formation, mis en œuvre dans le cadre d'un projet-pilote de l'INAP, a été réalisé fin 2006. Cette méthode est basée sur les étapes suivantes:

- questionnaire à remplir par chaque agent du STATEC (permettant à l'agent de déterminer ses besoins de formation individuels).
- confrontation des besoins exprimés par l'agent avec les vues du chef d'unité lors de l'entretien-collaborateur ("Mitarbeitergespräch");
- suite aux entretiens avec tous ses collaborateurs, les chefs d'unité transmettent un relevé des besoins de formation au délégué à la formation en indiquant le degré de priorité de chaque formation

A partir des besoins de formation individuels de tous les collaborateurs du STATEC, un plan de formation pour les années 2007-2008 a été élaboré en collaboration avec l'INAP. Ce plan de formation, comprend notamment des cycles de formation complets (de l'initiation au perfectionnement) dans Excel et SAS, mais également des formations en SPSS, en techniques statistiques etc.

Les cours tenus dans le cadre du plan de formation sont homologués (certificats de perfectionnement) et financés par l'INAP (rémunération des chargés de cours). Le STATEC s'occupe de l'organisation des formations.

En 2007, 12 formations pour 110 agents du STATEC ont été organisées dans le cadre du plan de formation.

Une vingtaine d'agents du STATEC ont participé à des cours du programme général de l'INAP.

La deuxième partie du programme de formation 2007-2008 sera mise en œuvre.

### **2. Bilan Bibliothèque**

#### *Catalogage*

En 2007, environ 200 références bibliographiques de livres se trouvant à la bibliothèque du STATEC ont été insérées dans le catalogue commun du réseau des bibliothèques luxembourgeoises (Aleph). Les autres activités de l'unité ont empêché un catalogage plus conséquent dans Aleph.

### *Bibliographie*

Depuis 2001, la publication "Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale depuis le début du XXe siècle" est régulièrement mise à jour et publiée sur Internet. Une mise à jour sur papier doit être éditée à la fin de l'année 2007. Sur près de 1 500 pages on y trouvera au moins 25 000 références bibliographiques. Les nombreux mémoires (thèses) réalisé(e)s au sujet du Luxembourg à l'université de Louvain et à l'ULB ont été introduit(e)s dans la bibliographie. Par ailleurs, une « webliographie » intégrée (liens directs aux documents accessibles sur Internet, relevé de sites Internet utiles) et des encadrés explicatifs orientant le lecteur pourraient en faire un outil pratique pour les chercheurs.

### *Documentation*

De nombreuses demandes de documentation ont été satisfaites

### *Périodiques*

La gestion des pages Web de la bibliothèque a rencontré bon nombre de problèmes en 2007. Le recours à un autre logiciel du marché semble mieux adapté aux besoins de la bibliothèque.

### *Projet: numérisation des publications statistiques luxembourgeoises*

Des contacts ont été établis avec la BNL en vue d'une numérisation éventuelle des publications statistiques des instituts statistiques successifs depuis 1900 (une sorte de "bibliothèque statistique numérisée" sur le Luxembourg). Les documents à numériser occupent environ une dizaine de mètres linéaires de rayonnages et constituent certainement un élément fondamental de la "mémoire" du pays dans le domaine économique et social. Deux lettres en ce sens ont été envoyées à la direction de la BNL – qui coordonne la numérisation du patrimoine des publications luxembourgeoises - au début de l'année 2006 et en 2007, mais le projet est encore au point mort.

## **Unité A6 - Centrale des bilans**

### **1. Bilan de l'année 2007**

#### **1.1. XBRL Luxembourg asbl – Eurostat – International**

Le Statec est un des membres fondateurs de XBRL Luxembourg a.s.b.l. qui compte parmi ses autres membres fondateurs l'ABBL, la CSSF et l'Institut des Réviseurs d'Entreprises et l'Ordre des Experts Comptables, le Contrôle aux assurances, l'Alfi et la Banque centrale. L'a.s.b.l. "XBRL Luxembourg" a été constituée le 17 janvier 2007 (cf. <http://www.xbrl.org/lu/>).

Les représentants du Statec participeront aux différents groupes de travail dès que ceux-ci seront constitués et qu'ils commencent leurs travaux. Un représentant du Statec participera au groupe de travail "Taxonomies" en vue d'apporter son expertise en la matière aux utilisateurs publics et privés, également représentés dans ce groupe. L'objet principal du groupe est de produire des taxonomies nationales, de les valider et de mettre en relation les utilisateurs publics et privés.

L'unité "Centrale des bilans" suit également les travaux de la Task Force XBRL d'Eurostat, les travaux XBRL au niveau international (UNECE) et les avancées

technologiques du standard (15<sup>ème</sup> conférence internationale sur XBRL à Munich en juin 2007).

## **1.2. Cadre légal**

Les travaux législatifs ont été relancés tout au long de 2007 avec notamment le début des activités de la Commission des normes comptables (CNC) qui a été instaurée par le règlement grand-ducal du 10 novembre 2006 portant sur la composition, l'organisation, les procédures et les méthodes de travail de la commission des normes comptables. Le Statec est représenté au sein de la CNC par deux membres (effectif et suppléant) suite à une nomination sur proposition du Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur par arrêté ministériel le 01 février 2007.

Les travaux préparatoires sur le Plan Comptable Normalisé (PCN) ont redémarré fin mars 2007 au sein du groupe de travail 2 « PCN » de la CNC. Ce groupe de travail a repris une version provisoire de plan comptable (basée essentiellement sur le plan comptable général français) avec cependant l'ambition d'aboutir à un PCN purement luxembourgeois qui permettra aux entreprises de déposer un solde des comptes avec lien et en cohérence avec les comptes annuels. Le dépôt du solde des comptes est prévu par la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Le tableau suivant indique un calendrier approximatif des échéances futures, bien qu'il soit difficile de faire des prévisions en la matière:

<b>Date</b>	<b>Commission des Normes Comptables</b>	<b>PCMN</b>	<b>Centrale des bilans</b>
10 novembre 2006	RGD – Mémorial et entrée en vigueur		
1er semestre 2008		RGD – Début procédure législative	
1er janvier 2009 ou 2010		RGD – entrée en vigueur: applicables aux exercices comptables commençant à partir de cette date	
2e semestre 2008 ou 1 <sup>er</sup> trimestre 2009			RGD – Dépôt des comptes annuels
1er janvier 2010			RGD – Entrée éventuelle en vigueur

## **1.3. Coordination BNB – Centrale des bilans et Statec**

La Centrale des bilans a débuté les travaux de création d'une taxonomie XBRL au deuxième semestre 2006 en étroite collaboration avec la Banque Nationale de Belgique, pour l'établissement et le dépôt des comptes annuels sous forme électronique, ces travaux se sont poursuivis au premier trimestre de l'année 2007.

La Centrale des bilans dispose d'une première taxonomie provisoire en XBRL depuis avril/mai 2007. Les bilans et comptes de profits et pertes (abrégés et complets) tels que prévus par la loi du 19 décembre 2002, ainsi que le Plan

comptable normalisé provisoire (version disponible fin 2006 et basée sur le Plan comptable général français) ont été traduits en langage XBRL. La Centrale des bilans dispose désormais de trois versions linguistiques du PCN et des formulaires des comptes annuels (à savoir du bilan et du compte de profits et pertes): en français, en anglais et en allemand.

#### **1.4. Consultance externe**

Le Statec a fait réaliser une étude portant sur l'impact de l'introduction des normes IFRS / IAS sur le Plan comptable normalisé. Les consultants ont remis et présenté leur document final en octobre 2007. Cette étude examine en détail l'impact de l'utilisation des normes comptables internationales sur le Plan comptable normalisé. Le but de l'étude était de déterminer l'impact des normes IFRS sur le PCN. Les consultants sont venus à la conclusion que le recours aux normes IFRS aurait un impact non négligeable sur la structure et le contenu du Plan comptable normalisé national. De ce fait, une adaptation du PCN luxembourgeois devra s'opérer lorsque les entreprises voudront l'appliquer à une comptabilité selon les normes internationales.

#### **1.5. ECCBSO**

Statec a participé à la réunion annuelle du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO – European Central Committee of Balance Sheet Data Offices) à Frankfurt en octobre 2007. Ce comité a pour but de promouvoir un échange permanent des informations entre les Centrales de bilans des différents pays membres. Cet échange porte sur les méthodes de classification des entreprises, sur la collecte et le traitement des données, sur le traitement des données et sur les solutions méthodologiques à appliquer aux analyses d'entreprises non financières. Ce comité encourage également l'utilisation du standard XBRL, le développement d'une base de données commune pour l'échange de données et des actions pédagogiques, tels que des séminaires, des formations, etc.

#### **1.6. Situation en fin d'année**

Côté législatif le projet de règlement grand-ducal relatif au Plan Comptable Normalisé devrait se finaliser pour le premier trimestre 2008. Des exceptions de dépôt du soldes des comptes seront prévues pour les entreprises qui tiennent leur comptabilité en IFRS ou autre GAAP (p.ex.: US GAAP). Ceci ne dérange pas le Statec, étant donné que les exceptions accordées seront soumises à un reporting statistique (et fiscal) particulier / traditionnel.



## **Division B – Statistiques sociales**

### **Unité B1 - Prix à la consommation – Bâtiment et logement**

Les départs de fonctionnaires expérimentés en cours d'année ont entraîné la réorganisation de l'unité. Les principaux objectifs, qui étaient d'assurer le passage des responsabilités et d'assurer le fonctionnement de l'unité dans la continuité, ont été atteints.

#### **1. Prix à la consommation**

##### **1.1. Production régulière de l'indice des prix à la consommation**

La production régulière de l'indice des prix à la consommation a été assurée dans le respect des délais. Ainsi douze résultats mensuels ont été établis et publiés dans la série "indicateurs rapides-Série A1" et chaque mois un communiqué de presse (statnews) a été diffusé.

##### **1.2. Etude pilote visant l'établissement d'un indice des coûts des logements occupés par leurs propriétaires (OOH)**

Malgré l'absence de convention Eurostat et de manuel méthodologique OOH définitif, les travaux se sont poursuivis au cours de l'année. Le projet au niveau national a du mal à décoller en raison de la réorganisation de l'unité et des changements fréquents de consultant. Dès lors, le projet OOH fera de nouveau parti des objectifs stratégiques pour l'année 2008.

##### **1.3. Mise en œuvre des dispositions du règlement concernant la couverture temporelle de la collecte de prix dans l'indice des prix à la consommation**

Le règlement (CE) n° 701/2006 du Conseil du 25 avril 2006 qui introduit des normes communautaires pour la période et la durée du relevé mensuel des prix entraînera certaines modifications au niveau de l'enquête mensuelle à partir de janvier 2008. Les travaux préparatifs afférents ont été réalisés au cours de l'année 2007. A partir de l'entrée en vigueur du règlement, les prix "au 1<sup>er</sup> du mois" retenus actuellement pour certains tarifs seront remplacés par des prix au milieu du mois. Dans le cas des produits pétroliers, un prix moyen sera établi pour une période supérieure à une semaine ouvrable. La référence au 1<sup>er</sup> du mois figurant actuellement dans la publication des résultats de l'indice sera abandonnée.

##### **1.4. Introduction des méthodes préconisées sur le plan communautaire pour l'échantillonnage et le traitement des changements de qualité.**

La mise en œuvre des recommandations communautaires concernant les livres (inclusion des "bestsellers" dans l'échantillon), qui avait démarré en 2005, a abouti à l'intégration de nouvelles variétés dans l'indice. En effet, sur la période 2005 à 2006 une série expérimentale a été construite afin de détecter et de simuler d'éventuels problèmes avant l'intégration définitive dans le calcul de l'indice. La couverture de

l'indice des prix à la consommation a été étendue aux meilleures ventes de livres avec l'indice de mai 2007.

#### **1.5. Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)**

En 2007, le Statec a une nouvelle fois participé aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison européen. Les enquêtes ont cette fois porté sur les prix des articles de la maison et du jardin, ainsi que sur les prix du transport, des hôtels et des restaurants. Les prix des biens et services ainsi collectés sont utilisés dans le calcul des parités de pouvoir d'achat qui sont des taux permettant de convertir, au niveau international, les prix dans une monnaie commune tout en éliminant les différences de pouvoir d'achat entre les monnaies.

## **2. Bâtiment et logement**

### **2.1. Indice semestriel des prix de la construction**

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série "indicateurs rapides-Série A2" en janvier et en juillet 2007.

### **2.2. Statistiques des bâtiments achevés**

Les résultats relatifs à l'année 2005 de l'enquête sur les bâtiments achevés, qui a pour objet de recenser tous les bâtiments dont la construction a été achevée au cours d'une même année, ont été publiés sous forme d'un bulletin (référence: 10\_2007) paru en novembre.

### **2.3. Autorisations de bâtir**

La publication "indicateurs rapides-Série G" qui reprend les autorisations délivrées par les communes pour les constructions nouvelles et les reconstructions totales a régulièrement été mise à jour au cours de l'année.

## **Unité B2 - Emploi**

### **1. EFT-Enquête sur les forces de travail**

Après concertation avec EUROSTAT début de l'année, un contrat d'expert a été conclu pour l'élaboration d'une pondération trimestrielle des résultats de l'enquête sur les forces de travail. La programmation de la pondération des données a été réalisée en STATA, de même que celle des imputations de données manquantes et de l'estimation standard de la variance. Les fichiers pondérés pour les deux premiers trimestres 2007 ont été transmis à EUROSTAT fin septembre.

Des contacts avec le call-center chargé de réaliser les interviews par téléphone ont eu lieu pour améliorer la qualité des données. Des interviews ont eu lieu le samedi pour éventuellement diminuer le taux des non-contacts, mais cette démarche n'a pas trouvé le succès attendu.

Une nouvelle programmation pour la gestion du fichier "échantillon" a été faite en vue de faciliter la gestion des numéros téléphones et la préparation des envois. Des programmes de contrôle supplémentaires ont été ajoutés pour améliorer la qualité des données.

## **2. JVS-Job vacancies statistics**

Le STATEC produit trimestriellement des statistiques sur les vacances d'emplois et les emplois occupés sur base de fichiers mensuels en provenance de l'ADEM et de l'IGSS, ventilés au niveau section de la NACE rév.1. Ces données sont régulièrement transmises à Eurostat et sont conformes aux exigences en matière de production régulière de statistiques trimestrielles sur les emplois vacants du règlement CE en cours.

## **3. Publications**

Indicateur trimestriel sur l'emploi salarié  
Contribution aux publications suivantes:

- bulletin 7/2007 "Les jeunes face au marché du travail"
- cahier économique "Egalité hommes-femmes, mythe ou réalité?"
- cahier économique "Rapport travail et cohésion sociale 2007"

## **Unité B3 - Salaires coût du travail**

### **1. ESS 2006 – Enquête quadriennale sur la structure des salaires 2006 (règlement UE)**

L'enquête sur la structure des salaires 2006 a été lancée courant juin 2007. Elle a été élargie aux unités ressortissant des activités économiques de l'éducation (M), de la santé et action sociale (N) et des services collectifs, sociaux et personnels (O) de la NACE Rév.1.1. L'enquête couvre quelque 2 300 entreprises et près de 38 000 salariés. Outre 4 questions sur l'entreprise, le questionnaire collecte 35 variables sur les caractéristiques et les salaires des salariés individuels.

En plus de l'extension aux 3 sections NACE's, l'enquête 2006 comporte une nouveauté relative à l'échantillon de salariés.

En effet, alors que lors des précédentes enquêtes le soin de choisir les salariés de l'échantillon avait été laissé aux entreprises, pour l'enquête en cours cet échantillon a été tiré de façon centrale parmi les salariés affiliés auprès de la sécurité sociale au mois d'octobre 2006. Il s'agit d'un échantillon aléatoire de salariés tiré de façon systématique à l'intérieur des unités locales dont la liste a été transmise à l'IGSS par le STATEC. Les numéros de matricule respectifs ont figuré sur le questionnaire envoyés aux entreprises. Cette pratique vise à éliminer les éventuels biais liés au tirage effectué par les entreprises elles-mêmes tout en les déchargeant de cette tâche. Elle permettra encore de comparer les informations liées aux salaires des deux sources (ESS 2006 et IGSS) en vue d'une simplification administrative substantielle lors de la prochaine ESS en 2010. La collecte des données a été faite sur CD réinscriptibles ou disquettes.

## **2. CMO-Enquête quadriennale sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004 (Règlement UE)**

Les principaux résultats de "l'enquête sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004" ont été publiés dans le bulletin 3/2007 du Statec.

## **3. ICT-Indice trimestriel du coût du travail (Règlement UE)**

L'indice du coût du travail du dernier trimestre 2006 n'a pas pu être publié par EUROSTAT en raison d'une évolution invraisemblable de la série ajustée des effets saisonniers et des jours ouvrables. Ces ajustements ont jusque là été faits manuellement pour les jours ouvrables et à l'aide du modèle X11 de SAS pour l'effet saisonnier. Suite à cet incident, il a été décidé d'utiliser l'interface DEMETRA (méthode Tramo/Seats basée sur le modèle Arima) pour les deux ajustements ce qui jusqu'à présent a donné des résultats satisfaisants.

Le rapport qualité annuel pour l'année 2006 prévu par un règlement communautaire a été transmis dans les délais.

## **4. Actualisation du coût de la main-d'œuvre**

Les données actualisées du coût de la main-d'œuvre 2006 sur base des résultats de l'enquête sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004 et des fichiers de l'IGSS (Inspection générale de la Sécurité sociale) ont été transmises à EUROSTAT dans les délais prévus par le "gentlemen's agreement" en question.

## **5. Average annual gross earnings et Gender pay gap**

Les gains moyens bruts des salariés travaillant à temps complet ventilés par sexe et section NACE Rév.1.1 ainsi que l'écart salarial hommes/femmes calculés sur la base des fichiers de l'IGSS (Inspection générale de la Sécurité sociale) ont été transmis à EUROSTAT dans les délais prévus par les "gentlemen's agreements" respectifs.

## **6. Publications**

L'unité B3 a contribué à certain nombre de publications à savoir:

- le bulletin 7/2007 "Les jeunes face au marché du travail"
- le cahier économique "Egalité hommes-femmes, mythe ou réalité?"
- le cahier économique "Rapport travail et cohésion sociale 2007"
- ainsi qu'à une publication en cours sur l'impact de l'existence d'une convention collective sur les salaires.

## **Unité B4 - Population**

### **1. EBM (Enquête permanente sur les budgets des ménages).**

L'objectif de publier les résultats de la première vague d'enquête 2004-2006 au 1<sup>er</sup> semestre 2007 n'a pas été atteint. Ce retard est notamment dû aux nombreux problèmes méthodologiques qui se posent au niveau de l'extrapolation et de la repondération d'échantillons cumulés sur 3 ans ainsi qu'à l'imputation des réponses manquantes relativement nombreuses dans ce genre d'enquêtes.

Les travaux d'imputation et de pondération nécessitant un grand savoir-faire, un contrat d'expert a été conclu en vue de trouver des solutions à ces problèmes

### **2. Registre central de population, RP2011, Statistiques des migrations,**

Un registre de population fiable est à la base des statistiques des migrations et d'un 'register-based census'.

En 2006, un groupe de travail interministériel 'Identifiant' avec comme sous-groupe le GT 'Personnes physiques' dont font partie, entre autres, des représentants du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Fonction Publique, du Ministère des Classes moyennes, du Ministère de la Famille, du CIE et du STATEC a été créé en vue de la transformation du RGPP (Répertoire général des personnes physiques) en un véritable registre central de population.

Alors que l'immigration joue chez nous un rôle décisif dans la croissance démographique, nos statistiques en la matière comportent de nombreuses lacunes au niveau des pays de provenance respectivement de destination des migrants. Avant, les statistiques sur les migrations étaient basées sur des relevés avec des données individuelles remplis par les administrations communales. Dans un souci de réduire la charge des communes, un nouveau système a été introduit et c'est le RGPP qui sert depuis 1987 de source pour les données sur le mouvement migratoire.

Suite à la contestation de la Ville de Luxembourg des chiffres de population par commune transmis chaque année par le STATEC au Ministère de l'Intérieur, un groupe de travail réunissant des experts de la Ville de Luxembourg, du Centre Informatique de l'Etat et du STATEC a été mis en place afin de tenter d'élucider ces difficultés. Une analyse des fichiers CIE a mis en lumière certaines insuffisances tant au niveau des programmes CIE que de la transmission électronique des données de la VdL. Ces déficiences avaient sans doute abouti à une sous-évaluation des soldes migratoires ceci ayant été particulièrement vrai pour la Ville de Luxembourg.

Le 7 mai 2007, des représentants du STATEC et de la Ville de Luxembourg ont assisté à une réunion de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire où ils ont exposé leurs points de vue concernant le problème en question. A cette occasion, le STATEC a présenté de nouveaux chiffres de population par commune se rapportant au 1<sup>er</sup> janvier 2006, dernière date de référence pour laquelle, le Ministère de l'Intérieur avait reçu des données. Ces nouveaux chiffres étaient basés sur les soldes migratoires intérieurs et extérieurs tirés des derniers fichiers transmis

par le CIE pour la période 2003-2005, pour les années 2001 et 2002, les anciens chiffres jugés plus fiables ayant été gardés. La population de résidence au 1er janvier 2007, calculée avec les données provenant des fichiers mis à la disposition du STATEC par le CIE pour l'année 2006, a été transmise au Ministère de l'Intérieur dans les délais requis.

Aux yeux le STATEC, ces chiffres constituent dans l'état actuel des choses les meilleures évaluations disponibles.

Un certain nombre d'interrogations subsistent cependant quant à la qualité des nouveaux chiffres, de sorte que des analyses supplémentaires restent nécessaires.

### **3. Education et formation**

#### **3.1 CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey)**

Règlement 1552/2005/EC du 7 septembre 2005 du Parlement européen et du Conseil

Cette enquête qui porte sur la formation professionnelle continue dans l'ensemble des entreprises luxembourgeoises de 10 salariés au moins et de tous les secteurs d'activité mis à part ceux de la santé, de l'agriculture et de la fonction publique a été menée par l'Université du Luxembourg, en collaboration avec tns-ilres chargé de l'enquête sur le terrain, sous la responsabilité du STATEC.

Les résultats de l'enquête ont été présentés lors d'une conférence de presse le 7 novembre en présence de Madame la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

L'ensemble des résultats de l'enquête a été publiée au bulletin du STATEC N°12 intitulée "La formation professionnelle continue au Grand-Duché de Luxembourg".

#### **3.2. RP2001**

Le recensement de la population au 15 février 2001 est source pour de nombreux tableaux sur le niveau d'éducation de la population résidente au Luxembourg.

#### **3.3. EFT (Enquête sur les forces de travail)**

Cette enquête annuelle qui s'étend sur toutes les semaines de l'année comporte un volet important sur l'éducation et la formation.

### **4. Démographie**

En ce qui concerne les statistiques démographiques les travaux courants se sont déroulés selon le calendrier prévu.

### **5. Protection sociale**

Les statistiques afférentes sont établies par l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS).

## **6. Statistiques et études sociales: Projets, applications horizontales et rapports**

### **6.1. Exploitation des fichiers de la sécurité sociale**

Le STATEC a reformulé ses demandes concernant les fichiers transmis par l'IGSS. A cette occasion une meilleure coordination entre les différents services concernés l'intérieur du STATEC a pu être établie. Aussi bien pour l'élaboration de statistiques que pour la réalisation d'études sur le marché du travail, des informations supplémentaires ont été demandés. Les fichiers reçus seront centralisés et, pour faciliter leur utilisation par le plus grand nombre d'agents, un répertoire avec des métadonnées sera créé.

### **6.2. Méthodologie statistique**

La valorisation des produits et programmes fournis par les différents experts externes, notamment en matière d'échantillonnage, constituera l'un des objectifs pour 2008. Il en sera de même pour la mise en pratique de diverses méthodes d'analyse statistique enseignées lors de séminaires de formation.

A cette fin une nouvelle unité 'Analyse-Méthodologie' a été mise en place à l'intérieur de la division 'Statistiques sociales'.

## **Division C - Comptes nationaux, conjoncture, Statistiques d'entreprises**

### **Unité C1 – Comptes nationaux**

#### **1. Bilan de l'année 2007**

##### **1.1. Consolidation du dispositif de compilation des comptes (annuels et trimestriels)**

###### **1.1.1. Comptes trimestriels**

Toutes les deadlines de publication des comptes trimestriels ont pu être respectées. Conformément aux exigences d'Eurostat la publication s'est faite de façon régulière avec un délai de t+90 jours après la fin du trimestre. Ceci a permis de faire figurer à chaque fois les chiffres luxembourgeois au "2<sup>nd</sup> release" des comptes trimestriels par Eurostat.

En 2007 l'outil de calcul des comptes trimestriels a pu être consolidé par la reprogrammation de certains modules. La majeure partie des efforts ont cependant porté sur la documentation de l'outil de calcul des comptes trimestriels, de la base de données des indicateurs à court terme ainsi que sur le transfert des connaissances entre les membres du groupe.

Un "graph of dataflow" (GOD) complet, c'est-à-dire un outil informatique montrant graphiquement le flux des données à travers la procédure d'élaboration des

comptes, a été élaboré. Le GOD comporte aussi des fiches de métadonnées renseignant sur les variables des différents fichiers.

Une première version provisoire du cahier économique "Sources et méthodes de calcul des comptes trimestriels luxembourgeois" a été finalisée. Ce document servira aussi à alimenter l'inventaire des sources et méthodes de calcul des comptes trimestriels à délivrer à Eurostat.

Des travaux relatifs au calcul d'un revenu national brut (RNB) trimestriel ont commencé en 2007. Dans une première phase on a pu trimestrialiser les flux de rémunération des salariés avec le reste du monde ainsi que les flux des impôts nets sur la production et les importations avec le reste du monde. Le volet des flux de revenus de la propriété ne pourra cependant être abordé qu'en 2008.

Pour les séries corrigées des variations saisonnières le nouveau programme de transmission du SEC95 prévoit une distinction entre effet jours ouvrables et effet saisonnier proprement dit pour les variables "valeur ajoutée brute" et "PIB". Les travaux y relatifs ont été finalisés en 2007.

Un point non prévu dans le planning initial de l'année 2007 a consisté dans l'assistance donnée à l'unité "C4 – Statistiques à court terme" afin de tester différentes méthodes visant à raccourcir le délai de fourniture d'une première estimation de certains indicateurs (chiffre d'affaires, emploi) de t+3 mois à t+2 mois. Ceci afin de mettre l'unité C4 en mesure de se conformer aux exigences du règlement du Conseil (EC) No 1165/98 sur les statistiques à court terme (règlement STS).

### **1.1.2. Comptes annuels**

Le respect des deadlines a été très difficile en 2007. Ceci surtout en ce qui concerne la fourniture d'une première estimation du RNB de l'année t-1 pour le 22 septembre. Finalement les deadlines n'ont pu être respectées qu'au prix d'une analyse moins poussée des données, surtout en ce qui concerne les années les plus récentes. Il va sans dire que ceci n'est pas une situation idéale.

La mise à jour de l'inventaire des sources et méthodes de calcul du RNB luxembourgeois a été finalisé. Ce document comporte pour la première fois une description méthodologique du mode de calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) et de leur allocation aux différents emplois. L'inventaire comprend aussi pour la première fois les "process tables" soit une annexe chiffrée standardisée (définie par EUROSTAT) montrant les principales étapes du passage des données sources vers les estimations finales des différents agrégats des comptes nationaux luxembourgeois (dans les trois optiques) pour l'année de référence 2002. Les changements faits lors de la grande révision 2005/2006 des comptes nationaux ont également été documentés dans le cadre de l'inventaire.

La séquence partielle du compte de production au compte d'exploitation des comptes sectoriels de tous les secteurs a été finalisée. La transmission à Eurostat est prévue pour janvier 2008.



## **1.2. Accroissement de la qualité des données de base et des agrégats publiés (annuels et trimestriels)**

### **1.2.1. Comptes trimestriels**

Un calendrier des mises à jour des données de base des indicateurs trimestriels a été mis en place et des procédures formelles de fourniture des données ont également été définies.

### **1.2.2. Comptes annuels**

Des outils de contrôle de la qualité de la procédure d'équilibrage annuelle ont été mis en place. Ces outils permettent à la fois des analyses par produits et par branches et permettent ainsi de mieux évaluer la pertinence des estimations.

Afin d'éviter l'apparition de services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) négatifs il a été nécessaire d'affiner la méthodologie communautaire par l'introduction d'un deuxième taux de référence interne. Les SIFIM sont désormais calculés en faisant la distinction selon les devises utilisées pour les crédits/dépôts (Euro et autres). Deux taux de référence internes ont été introduits: d'une part un "euro money market rate" pour les secteurs résidents non financiers qui ont principalement des dépôts en Euro, et d'autre part un taux interbancaire mixte (comme prévu dans le règlement communautaire sur les SIFIM). La nouvelle méthode (recommandée par la task force SIFIM d'Eurostat) a effectivement permis d'éliminer la grande majorité des cas de SIFIM négatifs, notamment avec le secteur des administrations publiques. L'inadéquation de la méthode communautaire dans le cas luxembourgeois provient du fait qu'au Luxembourg le marché interbancaire comporte aussi une part importante de dépôts et de crédits qui ne sont pas libellés en Euro. Le calcul d'un seul taux de référence interne, qui est un taux mixte de toutes les devises (surtout euro et dollar) ne tient pas suffisamment compte de cette particularité et est alors à l'origine de SIFIM négatifs.

Les travaux de contrôle de la classification des professionnels du secteur financier (PSF) dans le répertoire des entreprises sont presque terminés. Ces travaux s'inscrivent dans les travaux préparatoires à l'introduction de la version révisée de la nomenclature européenne des branches d'activité (NACE Rév2). A ce sujet des réunions de coordination avec l'unité « A4 – Répertoire des entreprises » ont eu lieu. Ceci permettra de remplacer la classification faite par la CSSF par une classification basée sur une analyse plus approfondie convenant mieux aux besoins de la statistique.

Le projet "entreprises hors champ" a été poursuivi. Ce projet vise à identifier des entreprises dont l'activité n'a pas vraiment trait à l'économie luxembourgeoise et qui de ce fait doivent être partiellement ou totalement exclus des estimations du PIB/RNB. Initialement le statec avait planifié de joindre les services d'un consultant externe à ces travaux (projet subventionné par Eurostat), mais cette idée a été abandonnée suite à la création d'une task force par le Comité RNB "Task Force on the recording of certain activities of multinationals in national accounts". La task force a créé 3 sous groupes: Special purpose entities, Intra-group transactions et coopération entre INS. La division C participe activement à cette Task force (sous groupe SPE) dont les résultats sont attendus pour début 2009. Un des objectifs de ce groupe est de proposer des définitions et traitements comptables harmonisés pour les Special Purpose Vehicles/Entities (SPV/E).

Les rapports annuels des sociétés de gestion et de conseil fournis par la CSSF sur support papier ont été encodés et codifiés. Les comptes des sociétés de gestion pour la période plus récente, qui ont été fournis par la CSSF sur support informatique, ont également été traités. Les résultats ont été intégrés aux comptes annuels de la campagne d'octobre 2007.

Les nouveaux fichiers administratifs sur les auxiliaires financiers transmis par la CSSF sont en voie d'être intégrés dans les procédures de calcul à partir de l'année de référence 2005.

### **1.2.3. Comptes des administrations publiques**

Parmi les réalisations principales de 2007 il convient de noter l'introduction d'une ventilation de la COFOG à deux positions pour les besoins du comité de politique économique (CPE). Aussi une intégration des données pour les "Provisions techniques d'assurance AF.6" et pour les "Autres comptes à recevoir/à payer AF.7" prévue pour la notification déficits excessifs d'août 2007 ne pourra être faite que pour la prochaine notification de mars 2008.

Une autre réalisation importante est la compilation d'un tableau très détaillé montrant le passage du solde budgétaire tel qu'il figure dans le document budgétaire déposé à la chambre des députés à l'agrégat B9 "capacité/besoin de financement" des comptes nationaux selon le SEC95, de l'Etat central de même que de tableaux similaires pour les autres sous-secteurs des administrations publiques, les administrations locales et les administrations de sécurité sociale. Ces tableaux font partie intégrante du nouveau "volume III" du projet de budget.

### **1.3. Compléter le programme de fourniture du SEC95**

Les comptes annuels par secteur (tableau SEC95 800) comprenant des comptes complets pour le secteur des administrations publiques et du reste du monde et les comptes de production et d'exploitation de tous les autres secteurs (entreprises non-financières, établissements financiers, ménages et ISBLM) seront transmis à Eurostat en janvier 2008.. Le tableau SEC95 2400 "GDP weights questionnaire" utilisé par Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat a été complété. Ceci notamment en vue d'être conforme à la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour la fourniture d'informations de base sur les parités de pouvoir d'achat et pour leur calcul et diffusion.

Le tableau SEC95 1100 "Dépenses des administrations publiques par fonctions" a été transmis pour la première fois avec une ventilation par COFOG à 2 positions à Eurostat. Ceci a notamment été une exigence formulée par le groupe de travail "Qualité des finances publiques" du CPE.

En ce qui concerne la compilation des comptes financiers des administrations publiques les travaux sur les deux seules variables faisant encore défaut, à savoir les "Provisions techniques d'assurance AF.6" et les "Autres comptes à recevoir/à payer AF.7" sont en cours de finalisation de façon à ce qu'une intégration des données pour pourra être faite pour la prochaine notification déficits excessifs de mars 2008.

Conformément aux décisions de la commission 98/715 et 2002/990 le statec a été contraint de remplacer tous les indicateurs inputs utilisées pour le calcul des

volumes des services non marchands individuels par des mesures de type output. En 2007 ceci a été réalisé pour les produits de la CPA "Éducation" (80) et "Santé et Action sociale" (85) dans le cadre du projet "Mesures output". Certains points sont restés en suspens de façon à ce qu'un projet "Mesures output 2" sera démarré en 2008.

Les travaux en vue de la fourniture du tableau trimestriel de passage du PIB au RNB (tableau SEC95 0107) ont bien progressé en 2007. Ainsi les flux de rémunération des salariés avec le reste du monde et les impôts nets sur la production et les importations avec le reste du monde ont été trimestrialisés. Reste à finaliser la trimestrialisation des flux de revenus de la propriété avec le reste du monde.

Les tableaux entrées-sorties pour les années 1995 et 2000 (tableaux SEC95 1700, 1800, 1900) n'ont pas pu être finalisés à temps. Leur transmission est reportée à 2008. Il en est de même pour le tableau de la FBCF (tableau SEC95 0302 = tableau croisé branches x produits) et du stock de capital (tableau SEC95 2000 = tableau croisé branches x produits).

#### **1.4. Établissement de comptes nationaux financiers**

En 2005 le gouvernement en Conseil a chargé le statec de l'établissement de comptes nationaux financiers. En 2007 le statec a obtenu les moyens budgétaires nécessaires afin de pouvoir:

- recruter deux agents de la carrière supérieure
- obtenir de l'assistance par un expert externe

Par ailleurs la transmission des données du reporting statistique de la BCL par la CSSF a débuté en juin 2007 (la transmission du reporting prudentiel de la CSSF par la CSSF a démarré déjà en août 2006).

L'expert externe assistera le statec à mettre en place le cadre méthodologique et coordonnera les travaux de l'équipe des comptes financiers. Les travaux en matière de comptes financiers réalisés en 2007 sont les suivants:

- mise en place d'une base de données "comptes financiers" par l'unité informatique du statec
- séminaires méthodologiques donnés par l'expert externe, afin de familiariser les différents intéressés du statec avec les principaux éléments conceptuels des futurs comptes financiers. A cette occasion des agents de la BCL ont également été invités.
- en décembre un planning provisoire a été dressé couvrant toute la période d'assistance par l'expert, à savoir jusqu'en juillet 2009
- rédaction d'un inventaire complet des sources de données.

Parallèlement aux points précités des travaux de programmation ont également déjà commencé.

## **1.5. Révision de la procédure de calcul de la dépense de consommation finale des ménages**

À défaut de la mise à disposition d'un fichier définitif extrapolé à la population entière des résultats de l'enquête budget des ménages permanente, la révision de la dépense de consommation finale des ménages n'a pas pu être abordée. Cet objectif sera repris en 2008.

L'inclusion des résultats des deux enquêtes "frontaliers" pour le calcul de la dépense de consommation finale des non résidents sur le territoire n'a pas non plus été réalisée. Il est en effet préférable de réviser la dépense de consommation finale des ménages en bloc avec l'introduction des résultats de l'enquête budget des ménages permanente.

## **1.6. Évaluation des travaux courants**

### **1.6.1. Activité de production courante**

#### **1.6.1.1. Comptes nationaux annuels et trimestriels SEC95**

La campagne des comptes de 2007 a porté sur les années 2002 à 2006. L'année 2006 a fait l'objet d'une première estimation dans le cadre des comptes annuels. L'année 2002 est désormais définitive jusqu'à la prochaine grande révision qui se fera probablement en 2010. La transmission des tableaux SEC95 à Eurostat a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2007 ce qui est conforme à la réglementation européenne. La publication nationale a eu lieu le 10 octobre.

La version des comptes issue de la campagne d'octobre 2007 constitue une révision de routine en ce qui concerne les années 2003 à 2005. L'année 2006 est estimée pour la première fois. L'année 2002 a dû être révisée suite à la découverte de deux erreurs d'estimation. Ces deux erreurs ont également été redressées pour les années 2003 à 2005. Par ailleurs l'évaluation des flux de revenus avec le reste du monde ont été révisés pour l'ensemble de la période.

Si l'envergure des révisions sur le PIB correspond à des redressements de routine suite à l'inclusion de sources statistiques plus complètes, les révisions sur le RNB sont plus substantielles (-4.6% en 2002, -6.0% en 2003, +7.4% en 2004 et +4.4% en 2005). Les importants changements sur les flux de revenus avec le reste du monde des années 2004 et 2005 proviennent en majeure partie de l'intégration des enquêtes investissements directs 2004 et 2005 devenues disponibles en 2007 et qui font état de flux très importants de dividendes et de bénéfices d'investissement directs réinvestis de et vers le reste du monde dans le secteur des sociétés non financières. Par ailleurs la méthode d'évaluation des flux de revenus des holdings financiers et des sociétés de participation financières a été revue. Vu l'ampleur des flux de revenus de la propriété avec le reste du monde en comparaison avec leur solde, même des révisions très limitées peuvent avoir un impact considérable sur le solde de ces flux, et partant aussi sur le RNB

Des comptes trimestriels ont été publiés début janvier (3<sup>ème</sup> trimestre 2006), début avril (4<sup>ème</sup> trimestre 2006 et première estimation annuelle de 2006 par la somme des 4 trimestres), début juillet (1<sup>er</sup> trimestre 2007) et début octobre (2<sup>ème</sup> trimestre 2007). Le délai de publication a donc pu être maintenu à t+90 jours ce qui est conforme aux exigences de la réglementation européenne.

Le 22 septembre 2007 le questionnaire RNB/PIB pour le calcul de la 4<sup>ème</sup> ressource propre (ressource RNB) de l'Union européenne a été transmis à la Commission. La décision du Conseil du 29 septembre 2000 relative au système des ressources propres des Communautés européennes prévoit le passage au RNB selon le SEC95 mais sans allocation des SIFIM pour le calcul de la 4<sup>ème</sup> ressource à partir de l'exercice 2002. C'est donc en septembre 2006 que le statec a fourni une dernière fois le PNB selon le SEC79 pour les années antérieures à 2002 (calculé à partir du RNB SEC79 avec les 26 positions de passage SEC79-SEC95 et tenant compte des réserves de la Commission pour la période 1995-2001) ainsi que le RNB selon le SEC95 pour les années 2002 à 2004. A noter que la Commission n'a toujours pas levé les réserves relatives aux données 1995 à 2001.

L'année 2007 a aussi été marquée par la finalisation de la mise à jour de l'inventaire des sources et méthodes de calcul du RNB luxembourgeois. Cette 4<sup>ème</sup> version de l'inventaire depuis sa création en tant qu'élément clef de l'audit mené par le comité PNB/RNB dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> ressource propre de l'UE, comporte pour la première fois un chapitre relatif à la nouvelle méthode de calcul et d'allocation des SIFIM. Aussi l'inventaire comporte-t-il en annexe un jeu de tableaux normés, les "process tables", qui explicitent plus en détail les différentes étapes du passage des données source aux principaux agrégats de la comptabilité nationale selon le SEC95 dans les 3 optiques d'évaluation. L'inventaire comprend également la description des changements méthodologiques de la grande révision 2005/2006 des comptes nationaux. Une publication nationale sous forme de cahier économique est prévue pour 2008.

#### 1.6.1.2. Comptes des administrations publiques SEC95

Le calendrier de production des comptes des administrations publiques comporte à la fois des échéances annuelles, semestrielles, trimestrielles et mensuelles.

Notifications déficit excessif des 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre à Eurostat:

- tableau 1: capacité/besoin de financement des secteurs et sous-secteurs des administrations publiques, dette publique par instrument financier;
- tableau 2: passage des soldes des budgets/comptes des administrations publiques selon les concepts nationaux à la/au capacité/besoin selon le SEC95;
- tableau 3: relation entre déficit et dette publique;
- tableaux supplémentaires sur les injections de capital aux entreprises publiques, les garanties de l'Etat, les annulations de dettes, les dépenses militaires et les PPP (public private partnerships);

Transmission simultanée des principaux agrégats des comptes des administrations publiques suivant le Règlement No 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000 portant application du règlement (CE) no 2223/96 de Conseil en ce qui concerne les dépenses et recettes des administrations publiques:

tableau 200 du programme de transmission SEC95 portant sur les principaux agrégats des comptes des administrations publiques;  
tableau 900 du programme de transmission SEC95 portant sur une ventilation détaillée et des impôts et subventions sur les produits  
tableau C.122a: Recettes et Dépenses des administrations publiques (secteur SES1300 consolidé).

Présentation du budget de l'Etat selon les critères de Maastricht lors du dépôt du projet de budget 2007 auprès de la chambre des députés.

Assistance méthodologique à l'IGF pour la compilation du nouveau volume 3 du budget de l'État. L'objectif du volume 3 est de montrer de façon détaillée le passage entre le solde budgétaire tel qu'il figure dans le projet de loi de budget de l'État déposé à la Chambre des députés et la capacité/besoin de financement tel que dégagée par la séquence des comptes du secteur des administrations publiques selon le SEC95 (budget "Maastricht").

Transmission des données annuelles sur les comptes des administrations publiques pour le "Government Finance Statistics Yearbook" du FMI (questionnaire couvrant la période 2000 – 2006).

Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes non-financiers trimestriels des administrations publiques.

Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes financiers trimestriels des administrations publiques.

Transmission trimestrielle de la dette publique selon les critères de Maastricht.

Mise à jour annuelle des données SDDS (Special Data Dissemination Standards du FMI) relatives aux recettes et dépenses des administrations publiques (version consolidée).

Mise à jour trimestrielle des données SDDS relatives à la dette de l'administration centrale et des administrations publiques par maturité et devise.

Mise à jour mensuelle des recettes et dépenses de l'Etat central.

Transmission à l'OCDE des données concernant les recettes de l'Etat suivant la classification OCDE.

#### 1.6.1.3. Autres

Mise à disposition de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines des données statistiques nécessaires au calcul de la base TVA et du taux moyen pondéré pour la détermination de la contribution luxembourgeoise à la troisième ressource propre (ressource TVA) de l'U.E (il s'agit notamment de la dépense de consommation finale des ménages sur le territoire par fonctions de consommation COICOP détaillées; de la consommation intermédiaire des administrations publiques et privées et de la FBCF des administrations publiques et privées).

Fourniture à l'unité "B1 – Indice des prix à la consommation" de la version détaillée de la dépense de consommation finale des ménages par fonctions de consommation COICOP pour l'établissement de la pondération de l'IPCH/N.

Fourniture de tableaux emplois ressources à prix courants et à prix constants (agrégés à 40 produits par respect du secret statistique) dans le cadre du projet "Modèle d'équilibre général calculable" avec l'Université de Bruxelles. Dans le même cadre ont été transmis des ventilations détaillées produits x branches de la consommation intermédiaire et des ventilations détaillées par produits des autres composantes des équilibres ressources emplois de produits énergétiques. Ceci pour alimenter le nouveau module "environnement" du modèle d'équilibre général.

Fourniture au consortium EU-KLEMS de données relatives au stock de capital du Luxembourg ainsi que de séries sur la production, consommation intermédiaire, emploi et heures travaillées, ainsi que des tableaux ressources à prix courants et à prix constants.

Fourniture au CES d'une mise à jour du RNB en termes réels.

## **1.6.2. Travaux d'analyse**

### **1.6.2.1. Comptes trimestriels**

Mise en place d'un tableau de bord permettant de passer rapidement en revue les principaux axes d'analyse des comptes trimestriels avant publication des résultats (vues par principaux agrégats, par produits, par branches, etc.). Des résultats d'analyse issues du tableau de bord seront intégrées dans le chapitre 7 du cahier économique "Source et méthodes des comptes trimestriels luxembourgeois" qui sera publié en 2008.

Étude de faisabilité de raccourcir le délai de transmission des indicateurs du chiffre d'affaires de certaines branches de t+3 à t+2 mois afin de devenir conforme aux exigences du règlement européen sur les statistiques à court terme. Les branches NAREV 1.1 étudiées ont été: le commerce et réparation automobile (50), le commerce de gros (51), hôtels et restauration (55), transports (60, 62, 63), postes et télécommunication (64), activités informatiques (72) et services fournis principalement aux entreprises (74). Suite à des résultats peu concluants l'analyse devra être approfondie en 2008.

### **1.6.2.2. Institutions financières**

Étude de la possibilité d'éliminer l'apparition de SIFIM négatives par l'introduction de deux taux de références internes (EURO et autres devises). L'application de la méthode à deux taux de référence a effectivement permis d'éliminer la grande majorité des cas de SIFIM négatifs de façon à ce que la nouvelle méthode a été intégrée dans les comptes.

### **1.6.2.3. Comptes des administrations publiques**

Étude de faisabilité de mise en place de mesures output pour les mesures en volume des services non marchands individuels de l'administration générale, de l'éducation et de la santé et action sociale. Les résultats de l'étude ont été intégrés dans les comptes de la campagne 2007.

## **1.7. Résultats**

### **1.7.1.1. Comptes nationaux annuels SEC95**

Publication des comptes annuels en octobre 2007.

### **1.7.1.2. Comptes nationaux trimestriels SEC95**

Publication de comptes trimestriels en avril, juillet et octobre 2007.

### 1.7.1.3. Comptes des administrations publiques

Publication des tableaux relatifs à la notification déficits excessifs en avril et octobre 2007.

Publication des données SDDS concernant les recettes et dépenses mensuelles de l'Etat central sur le site Internet du statec.

### 1.7.2. **Procédures de contrôle, audits externes**

#### 1.7.2.1. Mission d'audit de la DG ECFIN et d'Eurostat dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> ressource propre TVA

Le 28 septembre la Commission (Eurostat) accompagnée de représentants de la DG ECFIN a fait une mission d'audit auprès du statec afin d'évaluer la conformité des estimations de la base TVA aux exigences de la réglementation européenne en la matière.

## **Unité C2 – Conjoncture et prévisions**

### **1. Bilan 2007 (modélisation)**

Le Cahier de variantes Modux a été publié comme Cahier économique du STATEC no. 104 en septembre 2007. Par cahier de variantes on entend un ensemble de simulations, effectuées avec un modèle économétrique, destinées à en révéler les propriétés. Pour rappel, Modux est le modèle macro-économétrique du STATEC utilisé principalement pour établir les prévisions et quantifier l'impact des mesures de politique économique et budgétaire.

L'utilisation du nouveau modèle d'équilibre général Luxmod au STATEC avance à petits pas. Il y a eu au départ des problèmes techniques relatifs à l'implantation informatique. Depuis que le modèle est opérationnel au STATEC, l'unité C2 travaille sur l'analyse économique des résultats des simulations de chocs, donc sur la compréhension globale du fonctionnement du modèle. Une nouvelle version sera construite avec les comptes nationaux de 2004 et comportera un certain nombre d'ajustements du point de vue de l'articulation économique des équations. Le modèle d'équilibre général Luxmod se distingue de Modux dans la mesure où il comporte une ventilation sectorielle (c.-à-d. par branches) beaucoup plus fine (15 ou 40 branches au lieu de 3 dans Modux).

Le développement du modèle d'indicateurs précurseurs par l'OFCE a très bien démarré et l'unité C2 en analyse les résultats depuis la mi-2007. Pour précision, un modèle à indicateurs précurseurs est censé faire une prévision sur le PIB sur deux trimestres, à l'aide d'indicateurs statistiques observés, ayant une avance sur le cycle économique (enquêtes de conjoncture, taux d'intérêt, indices boursiers, etc.). Ce travail est effectué tous les trois mois, suite à la publication d'un trimestre supplémentaire des comptes nationaux.



## **2. Autres nouveautés, travaux importants**

Il y a eu, en 2007, une intensification des travaux de C2 sur les comptes nationaux trimestriels, à la fois en ce qui concerne la collaboration avec les membres de C1 qui les construisent – collaboration qui est exemplaire – et en ce qui concerne leur représentation dans les documents conjoncturels (Notes de conjoncture, Conjoncture Flash) et lors des prestations publiques (conférences de presse, entrevues avec des experts).

Les équations de migrations et de frontaliers dans Modux ont par ailleurs été améliorées (cf. point 3.2.1, "Modeling migration flows and cross-border workers"). Ces travaux de recherche ont permis d'améliorer le fonctionnement de Modux. Les équations ont été modifiées en y incluant plus de variables économiques, comme les prix immobiliers (à côté de celles déjà présentes: revenus relatifs, taux de chômage et créations d'emplois). Une nouvelle spécification a amélioré le fonctionnement de l'équation de frontaliers.

## **3. Bilan des autres travaux**

### **3.1. Publications**

Notes de Conjoncture (NDC)

Trois NDC ont été publiées sur l'année écoulée, aux dates suivantes: 5.2.2007, 18.5.2007, 19.10.2007. Ces NDC, en plus des rubriques récurrentes, ont porté sur les sujets habituels et renfermaient un nombre élevé d'études ou d'encarts spécifiques (soit 15 au total dont 10 élaborés par les membres de C2).

Conjoncture Flash (CF)

Le Conjoncture Flash est une publication mensuelle sur l'état de la conjoncture internationale et luxembourgeoise. Chaque numéro comporte un "focus" en première page donnant un éclairage particulier sur des sujets d'actualité. Qui plus est, les autres rubriques habituelles changent d'un mois à l'autre, afin de dresser, sur plusieurs mois, une image complète de l'actualité économique. Le CF est devenu l'instrument privilégié pour annoncer des retournements conjoncturels et jouit d'un bon écho dans la presse.

### **3.2. Études, recherche**

#### **3.2.1. Études majeures et projets de recherche menés en interne**

Volatilité et croissance (NDC 3-06, 8 p.). L'étude a mis en avant que la volatilité élevée de la croissance de l'économie luxembourgeoise s'accompagnait d'une croissance moyenne également élevée. Comparativement à d'autres pays à croissance moyenne semblable, la volatilité est toutefois moindre. Qui plus est, depuis 1995, la volatilité a diminué en tendance (tout comme la croissance moyenne d'ailleurs).

Évolution de la durée de travail au Luxembourg (NDC 3-06, 5 p.). Les explications relatives à la baisse de la durée de travail particulièrement forte au Luxembourg sur les dix dernières années sont les suivantes: (a) le Luxembourg, qui connaît un des taux d'activité des femmes les plus faibles, est en train de rattraper ce retard, ce qui provoque une forte hausse de l'emploi des femmes et surtout de l'emploi des

femmes travaillant à temps partiel; (b) la législation relative à la réduction du temps de travail dans l'Horeca a eu les effets escomptés dans ce secteur d'activité; (c) la conjoncture moins favorable sur les cinq dernières années, pourrait être responsable de la réduction des heures effectivement travaillées dans la construction, le secteur financier et les activités des ménages.

Dynamique du cycle des affaires au travers des branches: l'influence du secteur financier (NDC 1-07; 4 p.). Les données utilisées montrent le caractère avancé du secteur financier sur l'ensemble des branches et la reproduction de ses mouvements cycliques sur d'autres branches comme les services aux entreprises et la construction. Suivant cette analyse, on aboutit aux décalages optimaux suivants: 1 an et demi pour les services aux entreprises et un peu plus de 2 ans pour la construction.

Productivité du travail dans les branches: comparaison entre le Luxembourg et la zone euro (NDC 2-07, 6 p.). Le résultat principal est que si la croissance de la productivité du travail au Luxembourg est peu impressionnante vis-à-vis d'autres pays de la zone euro, le Luxembourg possède un niveau de productivité absolue très élevé. Les branches qui font la force et la croissance du Luxembourg (activités financières et services aux entreprises) sont aussi celles qui limitent la hausse de la productivité par tête sur la période étudiée, même si leur niveau de productivité est élevé.

Influence de la structure de consommation sur l'inflation (NDC 2-07, 5 p.). La conclusion principale de cette étude est qu'une petite partie de l'écart d'inflation avec les pays voisins resp. la zone euro est attribuable à la structure de consommation des ménages luxembourgeois (6.5% sur la période allant de 2001 à 2006).

Modeling migration flows and cross-border workers in the case of Luxembourg (contribution à la conférence Ecomod 2007). Luxembourg has a high inflow of foreign labour. Non-nationals (resident and non resident) represent some 60% of employment, of which cross-border workers (or commuters) make up 40%. When modelling the economy, it is hence unrealistic to assume labour supply as exogenous or as given by the sole demographic factors. Foreign labour supply has to be modelled endogenously by distinguishing the factors that constitute the attractors. This research, which is in the spirit of the modified gravity models, reveals that unemployment differentials, net wage differentials and house prices are significant determinants, besides job opportunities. The modeling of foreign labour supply inserts in a larger macro-model and allows to simulate the changing conditions that govern foreign labour supply and their impact on other variables (GDP, employment, inflation, etc.).

### **3.2.2. Projets de recherche menés en externe**

Modèle d'équilibre générale calculable Luxmod (Ecomod/ULB). Le contrat antérieur est venu à expiration le 28 février 2007. Un nouveau contrat a été signé et le projet court jusqu'au 29 février 2008. L'objet du projet actuel est (entre autres) l'inclusion de l'énergie comme facteur de production et la simulation des émissions de gaz à effet de serre. Différentes réunions de travail ont eu lieu à Bruxelles et à Luxembourg. En automne 2007, les données relatives à 2004 remplaceront celles relatives à 2003 comme année de référence (début des simulations). Les travaux menés actuellement au STATEC portent avant tout sur les propriétés économiques

du modèle et sa faculté à représenter les traits essentiels de l'économie luxembourgeoise.

Modèle d'indicateurs précurseurs/OFCE. Un contrat-cadre a été signé portant sur une durée de trois ans (à commencer en 2007). Les travaux visent la construction d'un modèle à indicateurs précurseurs standard pouvant établir des prévisions sur le PIB ou les grandes branches (secteur financier) sur deux trimestres. Une première présentation a eu lieu en juillet à Luxembourg. Actuellement, les prévisions sont refaites tous les trois mois lorsque de nouvelles données des comptes nationaux deviennent disponibles. Les travaux y relatifs menés au STATEC portent sur l'analyse des prévisions, leur inclusion éventuelle dans les prévisions annuelles et le monitoring du modèle sur une durée plus longue afin de juger de son applicabilité (aussi en vue d'une présentation et d'une publication).

### **3.3. Prévisions**

#### **3.3.1. Prévisions mensuelles de l'emploi et de l'inflation**

L'unité C2 établit des prévisions mensuelles sur l'inflation portant habituellement sur les prochaines trois années, soit le même horizon temporel que celui relatif aux prévisions macro-économiques annuelles. En principe, les prévisions mensuelles servent à calibrer les prévisions d'inflation annuelles issues du modèle Modux, du moins sur le début de la période. Les prévisions mensuelles sont établies moyennant des hypothèses techniques sur les prix pétroliers, les taux de change et l'inflation sous-jacente. Certaines analyses ont été effectuées afin d'améliorer les prévisions mensuelles. Ainsi, l'impact d'une tranche indiciaire sur la sous-jacente a été recalculé, à la fois quant à la hauteur de l'impact ainsi que quant à la persistance des effets. Qui plus est, les données de la Comptabilité nationale remplaceront progressivement celles issues de l'IGSS (Inspection générale de la sécurité sociale, non corrigées) dans le cadre du calcul du taux de chômage mensuel.

Pour ce qui est des prévisions sur l'emploi (national et frontalier) elles sont établies mensuellement par le STATEC afin de pouvoir calculer une population active et un taux de chômage, destinés à être divulgués lors du système de prévision actuel est très simple et repose sur une extrapolation des tendances du passé sur les trois mois suivants. Des tests ont été effectués avec des modèles ARIMA et les résultats semblent indiquer qu'une amélioration avec ce genre d'outil (standard) serait possible et potentiellement peu coûteuse.

#### **3.3.2. Prévisions annuelles macro-économiques**

Un grand exercice prévisionnel est habituellement effectué en novembre-janvier. Il prend en compte l'intégralité des informations disponibles à cet instant, c'est-à-dire le Budget de l'Etat et les autres mesures annoncées ainsi que les prévisions des institutions internationales. Un commentaire étendu y relatif est publié dans la NDC 3, paraissant en février (20 p.). Dans les autres Notes de conjoncture, ces prévisions sont généralement mises à jour moyennant une analyse de la situation conjoncturelle nationale et internationale, mais de façon plus succincte. Le STATEC établit également les hypothèses macro-économiques sous-jacentes aux Budgets de l'Etat et aux Programmes de stabilité. Les prévisions sont établies avec le modèle macro-économétrique Modux qui est fortement utile, surtout pour établir des scénarii alternatifs ou pour quantifier l'impact de certaines mesures de politiques économique ou budgétaire. Divers améliorations ont été effectuées au niveau de la

sortie des résultats des prévisions sous forme de tableaux qui sont maintenant sauvegardés sous format Word avec des libellés complets (au lieu des abréviations), facilitant ainsi la diffusion et la discussion.

#### **3.4. Séminaire économique**

Il y a eu 13 séminaires économiques en 2007, avec une participation moyenne de 17 personnes (2 séminaires de plus qu'en 2006, même nombre moyen de participants). Actuellement, deux séminaires supplémentaires sont prévus concrètement, mais sans engagement de date précis.

## **Unité C3 – Statistiques d'entreprises**

### **1. Elargissement des domaines de compétence de l'unité C3 en 2007**

Les domaines de compétence de l'unité C3 et la charge de travail n'ont cessé de croître ces dernières années, par l'introduction de nouveaux règlements communautaires et à la suite de réorganisations internes. Ainsi, l'unité C3 assure aujourd'hui la production de statistiques relatives aux domaines suivants:

- les statistiques structurelles des entreprises (SSE);
- les statistiques communautaires annuelles de l'industrie sidérurgique 2003-2009;
- la liste des principaux employeurs;
- les statistiques agricoles (à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2006);
- et, les statistiques relatives aux domaines R&D, innovation, et technologies de l'information et de communication (TIC) relatives aux entreprises (à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2007).

Ces statistiques sont établies conformément aux règlements communautaires et aux lois nationales en vigueur.

### **2. Évaluation des objectifs stratégiques 2007**

L'année 2007 était caractérisée par des travaux se rapportant à la qualité, mais aussi par des tâches s'inscrivant dans une perspective de préparation aux futurs défis dans le domaine des statistiques structurelles d'entreprises.

La priorité était donnée à la transmission des tableaux manquants à Eurostat, ainsi qu'à l'optimisation des procédures de contrôle et de confidentialité.

Dans les domaines des auxiliaires financiers et de l'agriculture, une réduction significative de la charge administrative a pu être achevée par l'utilisation systématique de fichiers administratifs.

### **3. Statistiques structurelles d'entreprises**

#### **3.1. Production**

##### **3.1.1. Réduction de la charge administrative en faveur des entreprises**

Dans un souci de réduire la charge administrative des entreprises et suite à l'accès à diverses sources administratives de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), l'unité C3 a réduit une partie de son enquête structurelle auprès des entreprises. En effet, à partir de l'année de référence 2006, une grande partie de l'enquête annuelle auprès des auxiliaires financiers (NACE Rév1.1 67) et des établissements financiers non bancaires (NACE Rév1.1 65.2, sauf 65.235) est remplacée par des données administratives. L'allègement concerne environ 9% du nombre d'unités enquêtées dans le cadre des SSE.

##### **3.1.2. Travaux ayant trait à la qualité des données d'enquête**

A partir de juin 2007 les travaux ayant trait à la qualité ont pu être approfondis, dont notamment:

- programmation d'outils et revue des procédures en vue d'une meilleure gestion des activités de contrôle;
- optimisation d'autres outils d'analyse des données de base et des résultats;
- encadrement des agents de l'unité en matière de diverses pratiques comptables luxembourgeoises et de leur traitement au niveau de l'enquête SSE, étant donné la complexité au niveau de l'encodage résultant du fait que les entreprises qui remplissent le questionnaire constituent une minorité par rapport à celles qui nous fournissent directement leurs documents comptables;
- analyse de l'opportunité d'utiliser d'autres sources administratives disponibles en vue d'améliorer la qualité et la cohérence de certaines variables-clés;
- simplification de la procédure de création des tableaux Beyond nécessaires à la diffusion des données au niveau de l'Annuaire et du Portail des statistiques;
- recherches dans le domaine de la programmation de macros en SPSS.

#### **3.2. Transmission à Eurostat**

Les résultats d'enquête relatifs à l'année de référence 2005 ont été finalisés pendant le mois de juillet 2007. Comme pour 2006, des efforts ont été investis afin d'améliorer la conformité par rapport aux délais de transmission des données. Ainsi, les premières séries définitives relatives à l'année 2005, dues pour juin 2007, ont pu être envoyées pendant le mois d'août 2007, soit donc une amélioration d'un mois par rapport à 2006. La dernière série relative à 2005 a seulement été envoyée en octobre 2007, notamment à cause des retards habituels causés par le traitement de la confidentialité.

Les données préliminaires relatives à l'année de référence 2006 ont été transmises dans les délais (T+10 mois).

#### **3.3. Traitement de la confidentialité**

Le traitement de la confidentialité a été profondément réorganisé pendant l'été 2007.

Le logiciel  $\tau$ -Argus, spécialisé dans le traitement de la confidentialité de tableaux, a été intégré dans la procédure de traitement et cela suite à des recherches et des tests intensifs. Les avantages se sont notamment manifestés par une nette amélioration de la documentation des tableaux de confidentialité et de la politique de confidentialité ainsi que par un passage d'une approche de calcul vers une approche de contrôle. La réorganisation a donc contribué à une amélioration de la qualité et du temps de traitement des tableaux de confidentialité à partir de l'année de référence 2005.

En 2008, l'unité C3 tentera de réduire davantage les délais liés au traitement de la confidentialité par une optimisation de la procédure actuelle.

Par ailleurs, l'unité participera au projet européen "ESSNet on Statistical Disclosure Control", dont le démarrage est prévu pour mai 2008 et dont l'objectif est, entre autres, celui de rapprocher le logiciel  $\tau$ -Argus des besoins des instituts nationaux de statistiques.

#### **4. FATS**

L'objectif stratégique 2007 dans le domaine "Foreign Affiliates Trade Statistics" (FATS) était de mettre en œuvre les modalités techniques en vue d'établir les données statistiques sur les "inward FATS".

Ces travaux n'ont pas été repris depuis 2006, mais devront redémarrer sans faute en 2008 étant donné que le règlement FATS est entré en vigueur en juillet 2007 et implique une première transmission des séries FATS pour fin août 2009, la première année de référence étant 2007.

Ces travaux devront se faire en collaboration avec les autres unités du Statec concernées par les filiales étrangères; à savoir: C1 "Comptabilité nationale", A4 "Répertoire des entreprises" et D2 "Investissements directs étrangers".

Notons, qu'en raison d'une insuffisance en ressources humaines disponibles, une demande de dérogation de 4 ans au règlement FATS a été adressée à Eurostat.

#### **5. Statistiques agricoles**

La planification 2007 a été réalisée comme prévue en ce qui concerne les enquêtes statistiques et leur publication. C'est ainsi que les résultats du recensement agricole du 15 mai 2006 ont été publiés dans le Bulletin du STATEC 2/2007. L'établissement des tableaux statistiques du recensement de l'agriculture au 15 mai 2007 suit son cours et sera achevé en février 2008.

Par ailleurs, l'année 2007 a été marquée par le lancement de l'exploitation systématique des données administratives du SER (Service d'économie rurale auprès du Ministère de l'Agriculture) remplaçant les données anciennement collectées par le biais d'enquêtes et de recensements du STATEC en vue de contribuer à l'allègement de la charge administrative des exploitants concernés. Cet allègement concerne les surfaces et le cheptel du recensement agricole du 15 mai. L'intégration de ces données administratives dans la production des statistiques agricoles a été faite en étroite collaboration avec l'unité B2 "Informatique".

En 2008, ces travaux seront également étendus au recensement triennal du bétail au 1<sup>er</sup> décembre. De plus, des efforts seront investis ensemble avec le SER dans le but d'améliorer la qualité des données de base.

Finalement, la transmission à Eurostat des résultats de l'enquête communautaire 2007 sur la structure des exploitations agricoles est prévue pour mai 2008.

## **Unité C4: Statistiques à court terme**

### **1. Indices trimestriels des prix des services**

Fin décembre 2006, les travaux en vue de la mise en œuvre d'indices trimestriels des prix des services, tels qu'ils sont prévus dans le Règlement (CE) 1165/98 amendé, ont été relancés. Un contrat de prestation de services a été dressé entre le Statec et le consultant externe Emprou sàrl. Le contrat prendra fin au plus tard le 28 février 2008 avec l'acceptation définitive du rapport final. Il porte sur quatre étapes successives dont les premières sont une suite logique des travaux déjà réalisés en 2003-2004 par Planistat SA et Planistat Europe SA:

- analyse des travaux réalisés en 2003/2004 et révision de la méthodologie
- collecte et traitement des données et manuel de mise en œuvre (NACE 60.24, 74.5, 74.7 et 74.2)
- extension du champ de l'indice des prix des services
- mise à jour des manuels méthodologiques

En 2006, une quarantaine de visites d'entreprises ont eu lieu pour se familiariser avec les spécificités des différentes branches et des entreprises contactées en vue de la fourniture de prix. Les questionnaires 'sur mesure', développés d'un commun accord avec les entreprises, respectent les dispositions légales communautaires en vigueur et tiennent compte des recommandations méthodologiques élaborées par Eurostat et l'OCDE.

Malgré le fait que les travaux réalisés par le prestataire font preuve d'une bonne connaissance de la matière et d'une sérieux intellectuelle, il reste néanmoins des problèmes à résoudre:

- la mauvaise rentrée des questionnaires malgré des relances répétées,
- le refus catégorique de collaborer de certaines organisations professionnelles,
- la confidentialité des données garantie aux clients dans les différents contrats,
- les spécificités méthodologiques propres à certaines activités (réviseurs/auditeurs/fiscalistes, développeurs de logiciels, télécommunication, services audiovisuels etc.),
- la forte technicité des travaux et leur future gestion journalière.

### **2. Statistique des transports**

En 2007, l'unité a procédé à une analyse approfondie des dispositions légales en vigueur tout comme de l'état des travaux actuels et futurs lui incombant. Des réunions de concertation et divers contacts ont eu lieu entre l'unité C4 et les divers intervenants dans la collecte des données:

- CFL
- CFL Cargo
- Communauté des transports
- Container Logistics Bettembourg (CLB)

- Service de la Navigation Grevenmacher
- Société Nationale de Contrôle Technique (SNCT)
- Administration de l'Aéroport de Luxembourg
- Ministère des Transports
- Ponts et Chaussées

Une réunion informelle a également eu lieu avec l'unité G5 d'Eurostat. Celle-ci a permis de mieux cerner les besoins de la Commission Européenne et de déceler les points forts et faibles des statistiques luxembourgeoises.

Au cours de l'année 2007, plusieurs problèmes sont apparus:

- la non-disponibilité de données sur le transport ferroviaire de personnes et de marchandises effectué par la SNCF sur le réseau luxembourgeois,
- le manque de données statistiques sur toutes entreprises opérant sur le réseau ferroviaire luxembourgeois (à l'exception des CFL),
- l'incohérence entre les données provenant de plusieurs sources,
- un manque de données nationales dans plusieurs domaines (p.ex.: accidents routiers, véhicules-km par type de véhicule, sexe et âge des conducteurs etc.) ne permettant pas de répondre complètement aux demandes nationales et internationales,
- l'impossibilité de recevoir des données permettant de répondre aux questionnaires internationaux pour lesquels il n'y a pas de base légale (p.ex. le questionnaire annuel volumineux de la Conférence européenne des Ministres des Transports).

Quelques obstacles ont été éliminés en cours de route, mais néanmoins les efforts doivent être multipliés pour garantir une amélioration continue de ces statistiques.

### **3. Enquêtes de conjoncture**

Au cours du premier semestre 2007, l'unité a procédé à la reprogrammation complète des enquêtes de conjoncture qualitatives (business surveys/enquêtes d'opinion) dans l'industrie, la construction et sur les investissements industriels.

Ces travaux ont permis:

- de procéder à des adaptations méthodologiques ponctuelles,
- de rendre la gestion de l'enquête plus flexible,
- d'actualiser les schémata de pondération,
- d'étendre les échantillons,
- d'améliorer la qualité des résultats.

### **4. Collaboration Statec/Chambre des métiers**

L'unité C4 et des représentants de la Chambre des métiers se sont revus en 2007 afin de planifier l'approfondissement éventuel de leur collaboration en matière d'enquêtes de conjoncture. Des fichiers bruts avec les réponses aux enquêtes de conjoncture dans l'artisanat ainsi que les programmes de calcul de la Chambre des métiers ont été envoyés pour analyse et avis au STATEC.

Bien qu'étant disponible à collaborer plus étroitement avec la Chambre des métiers à moyen terme, le STATEC se voit actuellement dans l'impossibilité d'utiliser ces fichiers pour des raisons d'inadéquation méthodologique (taux de réponse



insuffisant, délais de réponse élevés, etc.). Notons dans ce contexte que le "Code de bonnes pratiques de la statistique européenne" prévoit e.a. que les autorités statistiques nationales respectent les meilleures méthodes, pratiques et principes statistiques internationaux dans le souci d'améliorer la qualité de celles-ci.

## **5. Indices du commerce de détail et autres services**

Le contrôle des données brutes a été réorganisé au début du troisième trimestre 2007 et devrait porter ses fruits à partir de 2008. Il est prévu que les données brutes servant au calcul de l'indice du chiffre d'affaires soient contrôlées plus efficacement et plus en profondeur. D'autre part, l'unité a cherché à élaborer une méthode d'estimation précoce de l'indice du chiffre d'affaires. En fait, les délais de transmission actuels de cette variable sont largement supérieurs aux délais permis par le Règlement 'court terme'. En collaboration étroite avec C4, l'unité C1 'Comptabilité nationale' - qui est l'unité productrice de l'indice du chiffre d'affaires - a fait de multiples tests sur les données collectées par C4.

## **6. Statistiques du tourisme récepteur**

Fin 2007, l'unité C4 a repris le volet des statistiques du tourisme récepteur. Ainsi, le STATEC a participé au groupe de travail technique regroupant encore le Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, le Ministère de la Justice, la Police grand-ducale, le Centre Informatique de l'Etat et les représentants de l'hôtellerie et des campings. Celui-ci a pour but l'élaboration et la discussion du projet de loi ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement qui devrait être voté en 2008. Ce projet de loi a pour but, d'une part, de doter notre pays d'un système efficace, adapté aux nouvelles technologies, pour le contrôle de sécurité des voyageurs, et, d'autre part, d'introduire les moyens d'une statistique valable des arrivées et des nuitées dans les établissements d'hébergement touristique, tels que les hôtels, campings, auberges de jeunesse, gîtes ruraux et autres.

## **7. Travaux entamés en 2006**

### **7.1. Indices des prix à la production des produits industriels**

En 2007, comme déjà en 2006, la qualité des indices des prix à la production des produits industriels a été améliorée. Malheureusement, pour des raisons de disponibilité, le nombre de visites d'entreprises et de contacts personnels entre C4 et les entreprises a dû se limiter à une poignée d'industries.

### **7.2. Méthodologie de l'indice de la production industrielle**

C4 avait envisagé de réviser la méthodologie de l'indice de la production industrielle (p.ex.: passer d'unités physiques à des valeurs déflatées). Cet objectif secondaire n'a pas été atteint pour des raisons de ressources (congé de maladie, formation etc.).

### **7.3. Formation continue**

En 2007, l'unité C4 avait également pour but de mettre l'accent sur la formation continue.

- a) Les agents de l'unité ont suivi une vingtaine de cours de formation continue internes et externes (hors cours obligatoires prévus dans les programmes d'examen).
- b) Le chef d'unité a également dispensé deux cours de formation ouverts à tous les agents du Statec:
  - Initiation aux indices et taux de croissance (12 participants)
  - Indice des prix à la production des produits industriels (14 participants).

## **8. Etudes et publications**

L'unité a préparé en 2007 le bulletin du Statec N°8/2007 sur le marché automobile en 2006/2007. Il a été publié le 20 septembre 2007.

## **9. Autres travaux réalisés en 2007**

En outre, l'unité a réalisé les travaux réguliers suivants:

- Statistiques mensuelles de l'activité dans l'industrie et la construction,
- Indice des prix à l'importation (CPA 271/ provenance zone non-euro),
- Indice des prix à la production des produits industriels,
- Enquêtes de conjoncture mensuelles dans l'industrie et la construction,
- Enquêtes de conjoncture semestrielles sur l'investissement dans l'industrie,
- Enquêtes de conjoncture trimestrielles dans le commerce de détail et les autres services (collaboration avec la Chambre de Commerce),
- Statistique sur les transports routiers de marchandises,
- Nouvelles immatriculations d'automobiles,
- Parc automobile,
- Statistiques de l'hébergement touristique collectif.

# **Division D – Statistiques économiques extérieures**

## **A) Considérations transversales**

En guise d'introduction à la présentation du bilan 2007 des unités de la division D sont reprises ci-dessous quelques considérations transversales concernant les statistiques économiques extérieures (SEE).

### **1. Demandes accrues**

Au cours des dernières années, l'intérêt pour les SEE a augmenté et il s'est diversifié, essentiellement sous l'effet du processus de globalisation. Aussi les institutions internationales (Eurostat, BCE, OCDE, FMI, CNUCED) ont-elles dû adapter leur requête pour répondre à des demandes (leur adressées) qui se sont diversifiées, voire élargies. Les répercussions pour les instituts nationaux de statistiques (INS) se sont traduites sous une triple forme: plus de variables, plus de détails à des échéances plus courtes.

A ces expansions au niveau de système statistique international, il convient d'ajouter aussi que les demandes qui nous sont adressées par les autres utilisateurs (que les organisations internationales) deviennent aussi plus fréquentes et nombreuses et notamment plus diversifiées - avec un intérêt accru pour les

statistiques sur les échanges internationaux de services et sur les investissements directs étrangers (IDE).

## **2. Exigence de qualité**

A cette extension quantitative s'est ajoutée une augmentation des exigences de qualité – surtout de la part des organisations internationales. Celles-ci ont introduit ces nouvelles dimensions dans le cadre des processus de réglementation des SEE dont les travaux ont également été suivis par le Statec.

Si ces efforts en matière de qualité sont à saluer, il convient de considérer qu'ils ne peuvent être concrétisés sans des investissements supplémentaires. En dehors de la nécessité d'intensifier les contrôles et analyses – qui requièrent des ressources et des qualifications complémentaires – les procédures établies (par le biais des règlements respectifs) se traduisent également par une production d'analyses et de rapports très intensive en temps.

## **3. Efforts de simplification**

Un troisième défi pour les SEE se traduit sous forme de pressions continues pour la simplification des procédures de collecte. Ce défi se pose en opposition flagrante avec les deux défis formulés ci-dessus et renforce ainsi substantiellement les contraintes pour les INS.

Deux domaines des SEE sont à l'heure actuelle particulièrement visés: Intrastat et la collecte des données pour la balance des paiements via le secteur bancaire. Les conclusions actuelles sont la résultante de négociations au niveau international ou national avec les opérateurs concernés et/ou avec des représentants publics. Dans les deux domaines, des simplifications vont être opérées en 2008/2009. Elles vont indubitablement réduire la charge des déclarants concernés. Aucune des mesures envisagées n'est neutre pour les INS: elles se traduisent toutes par une croissance de la charge des INS et certaines affectent directement ou indirectement la qualité statistique. Par ailleurs, certaines opérations ne sont pas non plus neutres pour les acteurs économiques. En ce qui concerne la balance des paiements (bdp) il convient de noter ainsi – à moyen terme – un transfert de la charge déclarative d'un secteur (les banques) à un autre (les entreprises).

## **4. Augmentation de la productivité**

Pour y répondre la division des SEE a continué à moderniser et à performer les procédures de traitement, de contrôle et d'analyse. Les statistiques du commerce extérieur ont été intégralement reprogrammées; l'organisation de la gestion des données des IDE sera fondamentalement révisée et des adaptations de la collecte de la bdp sont en cours.

Tous ces efforts permettent certainement d'augmenter la productivité pour répondre en partie aux nouvelles exigences qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. Mais elles ne sont pas suffisantes. La complexification des structures d'entreprises (notamment multinationales) et la diversification des types de transactions internationales combinées à une fragmentation des processus de production demandent des qualifications croissantes.

Par ailleurs, le nombre d'acteurs opérant à l'international à partir du Luxembourg s'est sensiblement accru au cours des dernières années et, de surcroît, se distingue

de manière plus prononcée par une volatilité non négligeable. Un renforcement des ressources de la division D est donc impératif pour répondre aux exigences nouvelles, dont la plupart sont inscrites dans des règlements communautaires.

## **5. Intensification des contrôles et analyses**

L'extension des données disponibles et de la production de résultats demande des efforts accrus de contrôles de base, d'une part, et de cohérence, d'autre part. Par ailleurs, la palette des statistiques (qui s'élargit continuellement) demande aussi à être analysée et commentée pour devenir plus accessible à un public intéressé.

Pour le premier volet (contrôle) la division a intensifié et surtout adapté les travaux, afin de répondre aux différents critères de qualité (énoncés précédemment). Ces adaptations ont entraîné des réorganisations au sein des unités et une reformulation des tâches. Pour certaines unités ce processus va se poursuivre en 2008/2009.

La partie analyse a, par contre, largement souffert en raison des priorités qui ont dû être accordées à des travaux de collecte, de contrôle et de production. Les quelques travaux d'analyse présentés dans le domaine des SEE ont été réalisés, soit en heures supplémentaires par des agents de la division, soit à partir de travaux fournis par des étudiants, des stagiaires ou encore des assistants chercheurs engagés par l'Université et détachés au Statec, soit en coopération avec la CREA de l'Université du Luxembourg ou le CEPS.

Ces deux dernières institutions sont impliquées depuis plusieurs années dans des projets particuliers concernant les SEE. Pour la troisième fois le CEPS a réalisé l'enquête sur les dépenses des salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise. Ces résultats sont notamment une donnée à intégrer respectivement au niveau de la balance des paiements et des comptes nationaux. De surcroît, les données par groupe de produits, voire les analyses sur le comportement des salariés frontaliers sont également une information utile pour d'autres intéressés. Ces résultats seront publiés au premier semestre 2008.

Par ailleurs, la coopération avec l'Université (CREA) permet d'approfondir les questions sur l'attractivité de l'économie luxembourgeoise à partir de l'analyse de micro données sur les IDE et les échanges extérieurs. Des analyses à ce sujet seront reprises dans le rapport sur la compétitivité sous forme d'articles spécifiques, en complément à l'analyse de l'évolution des indicateurs synthétiques récurrents (qui a paru au cours des dernières années sous forme de publication séparée dans la série « Economie et statistique » respectivement n° 11 et 20).

Toutes ces publications ont non seulement pour effet de mettre à la disposition d'intéressés des analyses économiques de données statistiques. Elles permettent également d'étayer les travaux de qualité et de cohérence des différentes statistiques. Certaines observations spécifiques sont considérées lors des travaux de révision.

Dans ce sens le regard analytique et critique permet de poursuivre un double objectif – d'une part, en situant les résultats statistiques bruts dans un contexte économique et social et en rendant la masse statistique plus intelligible et plus abordable; et, d'autre part, en affinant les analyses de contrôle et en améliorant ainsi la qualité statistique. Ce double objectif est une composante inhérente à la statistique en général - qui est toutefois très intensive en ressources qualifiées.

## 6. Études et rapports réalisés en 2007 par la division D

- *Bulletin (4/2007)* sur la balance des paiements du Luxembourg
- *Economie et statistiques (n° 15)* Les activités de transport du Luxembourg dans la Grande Région
- *Economie et statistiques (n°18)* Le commerce transfrontalier du Luxembourg dans la Grande Région. Une tentative d'évaluation
- *Economie et statistiques (n°20)* Les indicateurs synthétiques de compétitivité 1995-2006
- Article Revue Amcham "The United States: by far Luxembourg's main non-EU economic partner"
- Indicateurs rapides séries H et N
- Autres contributions (e. a. NDC, statnews et séminaires économiques)

## B) Bilan par Unité

### Unité D1 - Commerce extérieur

#### ***Mission centrale: la production et la diffusion des statistiques mensuelles du commerce extérieur***

L'objectif premier, à savoir la livraison ou la publication des statistiques du commerce extérieur dans les délais requis par les règlements communautaires ou les conventions internationales, est régulièrement atteint par l'unité D1.

Echéance pour la transmission des déclarations Intrastat au Statec: ~ t+22 jours de calendrier

Après la consolidation des systèmes de collecte Intrastat et Extrastat, d'autres exigences se mettent de plus en plus en évidence:

- l'attention de la Commission européenne s'oriente dorénavant vers la qualité des statistiques à produire (fourniture de rapports de qualité, diminution du taux des réponses tardives, exercices de conciliation des asymétries entre Etats membres, ...)
- la réduction progressive de la charge de déclaration pesant sur les entreprises (simplification administrative)
- la diminution progressive des délais légaux de transmission des statistiques aux institutions européennes (Eurostat, BCE)
- l'établissement de nouvelles statistiques telles que la ventilation du commerce extérieur par caractéristiques d'entreprises ou par monnaie de facturation

Les progrès nécessaires au niveau de la qualité des données de base (contrôles de cohérence), de l'exploitation des statistiques établies (analyses, études, publications) et des projets tels que la réduction des asymétries avec les pays partenaires ne peuvent être réalisés avec la dotation actuelle en personnel qualifié de l'unité D1.

En dehors des statistiques et publications citées au tableau ci-dessus, l'unité D1 répond à quelque 400 requêtes individuelles par an et transmet mensuellement des tableaux spécifiques par pays aux instances gouvernementale et administrative.

### **Projets**

Les ressources humaines qualifiées de l'unité D1 étant fortement impliquées dans la production et la diffusion des statistiques du commerce extérieur, l'avancement des projets "hors cadre" s'avère généralement lent et discontinu.

#### ***Projet n°1: Publication au plan national de l'Indice des valeurs unitaires à l'exportation et à l'importation***

Etat du projet: clôturé

Descriptif:

L'indice des valeurs unitaires est un outil qui évalue l'évolution des prix des échanges extérieurs. Il se distingue toutefois d'un indice des prix au sens strict, dans la mesure où il ne prend pas en considération le prix d'un produit bien spécifique, mais le prix moyen (valeur par unité) d'un ensemble de produits ayant des caractéristiques ou des qualités similaires mais pas identiques.

Etant également influencées par des éléments autres que le prix (changement d'assortiment à l'intérieur du groupe, progrès technologique,...), les valeurs unitaires sont en général nettement plus volatiles que les prix.

L'Indicateur rapide H2 publie trimestriellement trois indices - l'indice de valeur, l'indice des valeurs unitaires et l'indice de volume - visant à mettre en lumière l'évolution du commerce extérieur du Luxembourg.

#### ***Projets n°2, 3 et 4: Mise en production des nouvelles applications de collecte, de production, d'analyse et de publication du commerce extérieur***

Le projet pluriannuel des unités A2 et D1, à savoir la refonte des applications de collecte, de production, d'analyse et de publication des statistiques du commerce extérieur, entre dans sa phase finale. Les tests d'intégration (phase III) voire d'acceptance (phases I et II) sont en cours.

Rappelons que le projet a été subdivisé en trois étapes:

- la phase I vise la mise en production des applications de collecte (Intrastat), de production (Intrastat) et de publication
- la phase II implique la configuration et la mise en production de l'outil d'analyse "Business Objects"
- la phase III concerne la mise en ligne du processus de production des données Extrastat (ces modules se basent en grande partie sur les développements réalisés en Intrastat)

L'unité A2 a dû migrer pendant le premier semestre 2007 toute l'infrastructure SAS vers un BI serveur. En conséquence, les travaux liés à la "reprogrammation" se sont décalés d'un semestre par rapport au planning initial.

Etat du projet:

Phase I: l'ancien et le nouveau système tournent en parallèle depuis décembre 2007 (tests d'acceptance en cours)

Phase II: mise à disposition à l'unité D1 de l'outil d'analyse BO en décembre 2007 (tests d'acceptance en cours)

Phase III: les tests d'intégration en cours

***Projet n°5: Analyse structurelle du commerce extérieur suite au croisement des données du registre Intrastat avec celles du répertoire des entreprises***

Etat du projet: clôturé

Descriptif:

Dans le cadre d'un projet subventionné par la Commission européenne, l'unité D1 a établi des statistiques annuelles du commerce ventilées par caractéristiques d'entreprises (secteur d'activité, taille d'entreprise, ...). L'exercice consiste à croiser les informations disponibles du registre Intrastat avec celles du répertoire des entreprises. Ces statistiques fournissent des informations additionnelles sur la structure du commerce extérieur du Luxembourg.

***Projet n°6: Tests et, le cas échéant, mise en production au plan national de l'outil de collecte communautaire IWF (Intrastat Web Form)***

Etat du projet: révision du code source suite aux observations du rapport de sécurité

Descriptif:

La Commission européenne a développé - pour le compte des Etats membres intéressés - un outil de collecte de données Intrastat basé sur les technologies Internet (IWF). Dans le cadre de ce projet, le Luxembourg s'est proposé de tester l'application dans son environnement local. Le premier prototype (IWF 1-0-0) a été installé au Statec le 31 mars 2005. Depuis cette date une série de "bugs" ont été redressés et des progrès notables ont été réalisés du côté "ergonomie" de l'outil.

En juin 2007, la Commission européenne a soumis le prototype final à des tests de sécurité approfondis ("black and white box testing"). Ces tests ont été réalisés par une firme externe spécialisée en cette matière. Un rapport de sécurité a été publié en octobre 2007. La Commission européenne révisé actuellement le code source suite aux observations du rapport de sécurité.

Notons que l'IWF a pour objet de diminuer la charge administrative des entreprises en leur offrant un outil de collecte à technologies modernes ainsi que de réduire sensiblement la part des déclarations-papier transmises au Statec.

***Projet n°7: Analyse des flux d'importations et de réexportations***

Etat du projet: clôturé

Descriptif:

Le projet a permis d'évaluer et d'analyser les activités commerciales de réexportations du Luxembourg.

## **Unité D2 - Investissements directs étrangers**

### **1. Production de données**

Les travaux de production de données découlant du Règlement (CE) N°184/2005 ont sensiblement augmenté la charge de travail de l'unité. Tous ces travaux ont été accomplis dans les délais prévus et comprennent:

### **1.1. Obligation communautaire: Production des statistiques IDE 2005 et révision des statistiques IDE 2004**

Les procédures relatives à ce travail sont relativement lourdes du fait de la ventilation croisée (branches/géographie) exigée en matière d'IDE, donnant lieu chaque année à l'accumulation de huit fichiers supplémentaires. La réorganisation de la base de données vise une exploitation plus souple des données brutes, suivie d'une reprogrammation des programmes d'exploitation et de production des données.

### **1.2. Obligation communautaire: Lancement et gestion de l'enquête IDE 2006 et redressement des réponses incomplètes**

L'enquête IDE 2006 a été lancée comme prévu avec l'expédition des questionnaires en avril 2007 en raison des délais de livraison plus contraignants imposés par le règlement (CE) N°184/2005. Le redressement des réponses incomplètes a été réalisé au fur et à mesure de la rentrée des questionnaires et nécessitait en outre des interventions auprès des entreprises concernées. A ce jour, quelques dossiers importants restent encore en suspens.

### **1.3. Obligation communautaire: Stocks IDE pour Eurostat**

L'obligation statistique (Règlement (CE) N°184/2005) la plus vaste découlait des requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule "Vademecum". Les données ont été préparées en format "Gesmes" en vue de leur transmission électronique via Edamis. Ces fichiers ont également fait l'objet d'une transmission à l'OCDE.

### **1.4. Obligation communautaire: Stocks IDE pour la PEG (BCL)**

L'obligation statistique (Règlement (CE) N°184/2005) pour la production des données relative à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG) établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne comprenait entre autres des estimations pour l'année 2006. Toutes ces données ont également été transmises à Eurostat.

### **1.5. Obligation communautaire: Bénéfices réinvestis**

Le tableau sur les bénéfices réinvestis est produit pour les besoins de la Balance des paiements et de la Comptabilité nationale (compte du reste du monde) dans le cadre du Règlement (CE) N°184/2005 du Parlement Européen et du Conseil. Ce tableau est élaboré à partir d'une multitude de sources et intègre des procédures de calcul relativement complexes au niveau des données bancaires. Les chiffres relatifs aux années les plus récentes sont estimés du fait que ces données ne sont pas encore disponibles au niveau de l'enquête.

### **1.6. Publication de la nouvelle série statistique IDE 1995-2005**

Les tableaux en format Beyond ont été mis à jour et publiés au portail statistique. Nous avons en outre réalisé la traduction de tous nos tableaux statistiques en langues française, allemande et anglaise.

L'unité D2 a encore répondu aux demandes de données de l'OCDE (FDI trends, Vademecum) et cette année, elle a aussi participé à l'enquête OCDE 2007 sur la mondialisation. Les demandes d'informations de la CNUCED (Conférence des



Nations Unies sur le Commerce et le Développement) en vue de la publication du "World Investment Report" et du "World Investment Directory" ont aussi été prises en charge par notre unité.

Comme d'habitude, nous avons encore traité les requêtes d'information régulières sur les investissements directs étrangers de la part d'ambassades, d'instituts spécialisés, de ministères, d'universités, d'étudiants, etc.

## **2. Travaux d'analyse**

### **2.1. Enquête IDE du Statec**

Les travaux d'analyse et de contrôle des données brutes sont déterminants pour la bonne qualité des données statistiques finales et englobent des vérifications et contrôles de vraisemblance sur les données brutes telles que transmises par les déclarants sur nos questionnaires. La durée de ces travaux est tributaire de la volonté de coopération des entreprises et du volume (imprévisible) des redressements à faire.

Environ un tiers des réponses sont incomplètes et/ou inexactes et nécessitent au moins deux interventions supplémentaires (par téléphone et/ou courrier) en dehors de la procédure des rappels habituelle. Les entreprises expliquent leurs manquements essentiellement par:

- une visibilité brouillée de leur structure d'entreprise du fait de l'existence de sociétés à vocation spéciale (SPE = Special Purpose Entities, i.e. holding, soparfi)
- la forme juridique de leur société, qui est celle d'une société *anonyme* (i.e. actions sont au *porteur*)
- un accès limité aux informations demandées et/ou des qualifications insuffisantes de la personne en charge de l'enquête pour fournir une réponse convenable
- des retards dans l'établissement des comptes annuels
- un refus de coopération d'une société affiliée étrangère invoquant les intérêts minoritaires (<50%)

A cela s'ajoute que les mutations fréquentes et la complexité accrue des structures de participations des entreprises (i.e. ArcelorMittal, RTLgroup) demandent un travail de contrôle plus long ainsi que de nombreuses interventions répétées auprès des déclarants.

L'unité D2 gère en outre une bibliothèque de rapports annuels à des fins de contrôle des données transmises. Ces documents sont mis à disposition d'autres unités du statec pour consultation.

### **2.2. Enquête IDE de la BCL**

Les données sur les investissements directs étrangers réalisés par les établissements bancaires ont été transmises par la Banque Centrale du Luxembourg au Statec. Nous avons analysé et contrôlé ces données et les

questions soulevées ont été évacuées en coopération avec la BCL sur base d'un document de travail élaboré par nos soins. Les données bancaires ont finalement été intégrées dans les tableaux statistiques sur les IDE.

### **3. Autres travaux**

#### **3.1. Qualité et cohérence: Travaux d'harmonisation des résultats stocks/flux**

Nous avons continué nos efforts d'harmonisation des résultats entre les flux repris dans la balance des paiements et les stocks d'investissements directs étrangers dans le cadre des exigences en matière de qualité et de cohérence prescrites par le règlement (CE) N°184/2005.

#### **3.2. Réorganisation de notre base de données**

La réorganisation fondamentale de notre base de données s'inscrit dans le cadre de la double exigence de la qualité des statistiques et de la rapidité de production requise dans le cadre du nouveau règlement (CE) N°184/2005. Les travaux ont démarré en 2007 avec l'appui de l'unité A2 – Informatique et seront poursuivis au cours de l'année 2008.

## **Unité D3 - Balance des paiements – collecte**

### **1. Nouveautés, Études réalisées**

- Dans le cadre de la mise en œuvre du "Entfesselungsplang fir Betriber", une analyse a été réalisée sur la contribution effective de différentes entreprises aux résultats de la statistique de la balance des paiements. En conséquence, certains déclarants directs dont les transactions internationales sont de moindre envergure ont été dispensés de l'établissement des relevés mensuels sous la condition d'une reprise de cette transmission en cas d'augmentation soutenue du volume des opérations traitées avec l'étranger.
- Afin de perfectionner l'analyse des agrégats monétaires, la Banque centrale européenne souhaite compléter au mieux sa couverture statistique en ce qui concerne les crédits syndiqués internationaux. A cette fin, la Banque centrale du Luxembourg et le Statec ont effectué un sondage auprès d'entreprises résidentes représentatives avec l'objectif de pouvoir évaluer au niveau européen les coûts pour les déclarants découlant d'une collecte harmonisée d'informations plus détaillées en cette matière.
- Au niveau européen, il s'affirme une tendance croissante d'abandonner le recours aux informations issues du système de règlement bancaire et d'introduire un système d'enquête direct. Comme le système actuel de collecte du Luxembourg qui est basé entre autres sur les règlements bancaires, sera affecté par le relèvement du seuil de déclaration à € 50.000 à partir du mois de juillet 2008 et que cette collecte ne sera d'application que pour une période assez limitée (quelques années), une étude a été réalisée conjointement avec l'unité D4 afin d'analyser les effets sur le système de collecte c.à.d. la perte en

informations statistiques et la disponibilité d'autres sources de données utiles et les possibilités de mise en place de nouvelles structures pour la collecte.

Dans ce cadre, une procédure a été élaborée visant à combler à très court terme, la perte en informations due au relèvement futur du seuil de déclaration. Cette procédure sera soumise à une nouvelle évaluation qui sera réalisée moyennant recours à des données plus récentes.

D'autre part, afin de préparer graduellement le passage à moyen terme du système de collecte basé sur les déclarations bancaires vers un système de déclaration directe et d'enquête, un projet pilote a été réalisé avec succès en coopération avec les principales sociétés actives dans les transports internationaux sur route. Cette action consistait à proposer dans le cadre de réunions bilatérales aux sociétés concernées des modalités de déclaration adaptées à leur activité et la transmission de données brutes directement disponibles.

- La traduction en langue anglaise des relevés de déclaration essentiels ainsi que des instructions et nomenclatures y afférentes a été achevée.

## **2. Évaluation des objectifs stratégiques fixés pour 2007**

- La collecte des données relatives à la retenue à la source sur les revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts est réalisée auprès des établissements de crédit depuis juillet 2005 et les montants transférés par année en faveur des Etats étrangers ainsi que les informations sur les montants annuels reçus des autorités étrangères sont mis à notre disposition par les autorités luxembourgeoises compétentes.
- Une procédure a été élaborée en collaboration avec l'unité D4 pour estimer la perte en informations par suite du relèvement effectif du seuil de déclaration bancaire à € 50.000 à partir de juillet 2008. Cette procédure sera encore soumise à un nouvel examen sur base de données récentes.
- Comme la collecte de données sur les paiements effectués par les banques pour compte de leur clientèle résidente sera abandonnée à moyen terme, des procédures de collecte alternatives devront être introduites. Ainsi, une nouvelle procédure de collecte directe a été élaborée en collaboration avec l'unité D4. Cette collecte a été spécialement mise en place pour le secteur du transport sur route. Ces travaux seront poursuivis pour couvrir d'autres branches d'activité au niveau des services.
- Certaines catégories de données ont été reclassées suivant une nomenclature internationale plus étendue en ce qui concerne les transactions sur services ainsi que les transferts.
- La procédure d'estimation des résultats mensuels a été perfectionnée en ce qui concerne les opérations d'assurances à l'exception de l'assurance maritime et des réassurances. Dans le cadre du groupe de travail "Cohérence BdP – CN" qui a été créé dans ce domaine, une solution commune au sujet des estimations mensuelles et trimestrielles sera recherchée qui devrait couvrir toutes les branches de ce secteur d'activité.

- L'utilisation combinée de données disponibles en tant que source administrative et de données diffusées par certaines ONG devraient permettre de réaliser des estimations de l'aide privée au développement et ainsi de combler la perte en informations statistiques suite au relèvement du seuil de déclaration bancaire à partir de juillet 2008.
- La promotion du régime de la déclaration directe générale (DDG c.-à-d. notification directe mensuelle par les entreprises au Statec de toutes leurs transactions internationales) a été poursuivie. La transmission directe par les entreprises se substitue alors à la collecte via le secteur bancaire. Cette promotion est surtout menée auprès des grandes entreprises entre autres pour préparer la transition du système de collecte (voir plus haut). Au cours de l'année 2007 onze sociétés ont opté pour ce régime et cinq autres ont envisagé de l'adopter dans les prochains mois. Cette action est accompagnée par des visites sur place et donne lieu dans maints cas à une réduction de la charge déclarative normale pour les entreprises par l'élaboration même en commun de modalités de déclaration alternatives ou par recours à des données facilement accessibles et transmissibles.

## **Unité D4 - Balance des paiements - Production**

### **1. Nouveautés**

- Le recours aux données ajustées émanant de la statistique du commerce extérieur pour la compilation des transactions sur marchandises en balance des paiements, implique l'enregistrement de contre-écritures au niveau des services et plus particulièrement pour les services de transport et les services d'assurances de transport de marchandises. Dans le passé ces enregistrements ne se sont faits que partiellement sur une base manuelle et de surcroît elles se limitaient à certains moyens de transport (satellite, conduite). En 2007 une procédure semi-automatique a été mise en place pour évaluer mensuellement par pays et moyen de transport les ajustements à faire. Il est à remarquer dans ce contexte qu'aucune augmentation de la charge administrative des déclarants n'est intervenue.
- Pour les flux d'investissements directs annuels la ventilation complète par activité a été associée pour la première fois aux dimensions habituelles, à savoir la ventilation par type de données (rubrique, sens) et la ventilation géographique. En l'absence d'une fonctionnalité existante pour le traitement automatique de cette quadruple ventilation, cet exercice a été réalisé manuellement.

### **2. Études réalisées**

- La compilation de la balance des paiements repose pour partie sur les déclarations émanant des banques locales qui notifient le détail des paiements extérieurs réalisés pour compte de la clientèle résidente. Par application du règlement (CE) N° 2560/2001 du 19 décembre 2001 concernant les paiements transfrontaliers en euros les Etats membres devaient supprimer, le 1er juillet 2002 au plus tard, toute obligation de déclaration nationale, aux fins des statistiques de la balance des paiements, relative aux paiements

transfrontaliers d'un montant maximum d'EUR 12 500. Dans le contexte de l'automatisation des procédures de déblocement des paiements qui s'impose par suite de l'introduction de SEPA ("Single European Payment Area"), un relèvement dudit seuil à EUR 50 000 interviendra au 1er juillet 2008, ce qui entraînera indubitablement une perte d'informations issues du système de collecte bancaire. Une procédure a été développée (avec la collaboration de l'unité D3) pour combler la lacune occasionnée par le relèvement du seuil (dans l'attente de la migration à moyen terme du système déclaratif des banques agissant pour compte de leur clientèle résidente vers un système de déclaration directe par les entreprises). Cependant cette procédure devra être vérifiée en 2008 à la lumière de nouvelles informations sur les paiements inférieurs à EUR 12500 collectés à partir de janvier 2008.

### 3. Évaluation des objectifs stratégiques fixés

- L'objectif premier de l'unité est la production<sup>3</sup> et la publication de résultats. Ainsi il faut mentionner que les 20 échéances (dates) différentes découlant d'obligations internationales ont toutes été respectées, sans exception aucune, de même que les prescriptions en matière de forme de transmission.
- Une procédure d'estimation pour combler la lacune occasionnée par le relèvement du seuil de déclaration des banques (EUR 50 000) à intervenir au 1er juillet 2008 a été développée.
- En coopération avec l'unité D3 les travaux d'analyse concernant les effets du chambardement des procédures découlant du changement du système de collecte à moyen terme ont débuté; une enquête pilote a été lancée dans le secteur du transport de marchandises (cf évolution des objectifs de l'unité D3).
- Les nouvelles subdivisions pour les transferts courants du secteur public et du secteur privé ont été produites, à l'exception de l'"ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension". Pour cette dernière rubrique une collaboration étroite avec les comptes nationaux est prévue pour 2008.
- En avril 2007 le bulletin 4/2007 ("La balance courante du Luxembourg en 2006") a été publié.
- En ce qui concerne la confrontation des résultats "balance courante" et "compte reste du monde" - établis, pour partie, sur des sources et des traitements statistiques différents - il n'y a pas eu de progrès notables. S'il est vrai que les concepts de base "balance de paiements" et "comptabilité nationale" se rapprochent, il n'est pas moins vrai que, pour presque toutes les rubriques, des différences méthodologiques subsistent - méthodologies de référence qui de surcroît sont actuellement sous révision au plan international. Il est prévu d'intensifier la coopération en 2008. Par ailleurs, il a été convenu que différents résultats "compte reste du monde" seront tout simplement repris en balance des paiements (après ajout d'une ventilation géographique mensuelle). Ceci est vrai aussi pour les SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés) dont l'intégration dans la balance des paiements n'est prévue que pour le quatrième trimestre 2008, comme suite au fait que l'obligation de reporting a été postposée par les instances internationales.
- Une procédure a été mise en place concernant l'enregistrement des contre-écritures au niveau des services par suite au recours des données émanant de la statistique du commerce extérieur pour la compilation des transactions sur marchandises (voir nouveautés).

---

<sup>3</sup> Les obligations communautaires dans ce domaine sont reprises au règlement (CE) N° 184/2005, lui-même adapté par les règlements (CE) N° 601/2006 et 602/2006, ainsi que dans la l'Orientation BCE/2007/3 et la Recommandation BCE/2007/4.

- Le "quality report", l'estimation (pour compte de la BCE) de données trimestrielles concernant l'utilisation de l'euro comme moyen de paiement dans les échanges de biens et le commerce international de service, de même que bien d'autres questionnaires concernant e.a. la fourniture de résultats spécifiques, la description des méthodes de collecte et d'estimation, la communication des plans d'actions futures etc. ont été transmis dans les délais aux organisations européennes.
- La cohérence entre les différentes séries statistiques en matière d'investissements directs étrangers (IDE) a été analysée par des recoupements entre les flux et les données stocks telles qu'issues de l'enquête IDE (unité D2), ce qui a amené une amélioration de la qualité des données.
- Afin d'augmenter la qualité des résultats un accent particulier a été mis sur l'analyse des profils des entreprises, e.a. par confrontation avec d'autres statistiques et informations ainsi qu'avec les données comptables déposées au registre des firmes. Ces analyses ont permis de mieux cerner l'activité économique de certains opérateurs et de combler (partiellement) des lacunes statistiques (e.a. transactions sur actifs non financiers non produits).
- L'implantation (et le départ) de multinationales de la nouvelle économie (technologies de l'information, de la communication), dont l'activité est tournée essentiellement vers l'étranger, nécessite un suivi régulier de ce secteur dans le cadre de l'établissement des statistiques sur le commerce international de services en général, et pour l'établissement de la balance des paiements technologiques en particulier. L'évolution des grandes entreprises actives dans ce domaine a fait l'objet d'un séminaire économique.
- Les séries temporelles (données mensuelles) de la balance courante ont été désaisonnalisées et étudiées par rubrique. Il n'a pas été jugé opportun de procéder à une publication (éventuellement régulière) de telles séries.
- Dans le cadre du rapport Compétitivité, des indicateurs spécifiques ont été calculés sur base de données nationales, internationales et européennes.